

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, United States and Empire, and Post Union. Editions: quotidienne, hebdomadaire.

LE DEVOIR

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5158

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

La M. L. H. & P.

La "Gazette" fait des commentaires — Put up or shut up — Réponse de M. Norris — Qui est le maître?

Dans les commentaires de son rédacteur financier, la Gazette insinue que les articles sur la question des taux de la Montreal Light, Heat and Power sont précédés de manipulations de bourse.

It has been noticed, since the series of attacks upon the company started, that prior to the appearance of the various articles, fresh selling has come into the market.

A plusieurs reprises, nous avons vivement prié le conseil de tirer au clair les affaires de la compagnie et d'exiger, à raison des profits énormes qu'elle dissimule, soit une réduction de son tarif, soit une augmentation des impôts qu'elle paie à la ville.

M. J. S. Norris vient de juger à propos de répondre à M. E.-W. Villeneuve, dans un communiqué que nous avons reçu hier et que nous publions aujourd'hui en page intérieure.

Le vice-président de la Montreal Light, Heat and Power ne manque pas d'habileté. Il a saisi quelques inexactitudes dans le discours de l'ancien commissaire et il s'y attache de toutes ses forces.

"M. Norris ajouta, dit le communiqué, que sa compagnie n'a aucun contrôle sur le prix vendant de ses actions à la bourse et que, d'ailleurs, le capital-actions n'a aucune relation directe avec les tarifs du service, car les commissions d'Etat, constituées pour établir et contrôler les tarifs, telle la Commission des services publics de Québec, n'ont pas de pouvoir de contrôle sur la valeur physique de cette entreprise et établissent des tarifs devant produire un rendement raisonnable sur celle-ci et sur celle-ci seulement."

Possible, mais M. Norris dispose sommairement de l'affaire. Resterait d'abord à savoir comment est faite cette évaluation. A supposer même qu'elle fut bien faite, les contribuables de Montréal peuvent ne point en tenir compte et trouver mauvais que la compagnie dissimule des dividendes de quinze ou vingt pour cent en les enveloppant dans une surcapitalisation malhonnête.

Même chose pour les taxes. M. Villeneuve a fait des comparaisons qui sont fausses, paraît-il. Peu nous importe. Peu nous importe ce que paie Winnipeg ou Toronto.

Le conseil fort heureusement doit par l'entremise d'un comité s'efforcer de l'établir. Une enquête ne déplaçait pas à la compagnie. Le comité aurait bien tort de s'en priver.

Le comité du conseil siège donc, mais le public aurait tort pour cela de relâcher sa surveillance; qu'il suive de près les délibérations, comme nous le lui conseillons l'autre jour.

Même si le comité siège et fait rapport, on ne devra pas considérer la solution atteinte, il faudra, suivant la charte, que le comité exécutif agisse et l'exploisif n'est pas inventé qui fera trépasser l'inertie de M. Brodeur!

Le comité — notons-le en passant — devrait s'occuper d'un point intéressant. La Commission hydro-électrique d'Ontario ne paie aucun impôt au gouvernement fédéral.

La détaxe n'affecterait pas la valeur physique de la compagnie et, conséquemment, pas le tarif, suivant la thèse de la compagnie. Le comité devrait donc prévoir le rempli de la somme annuellement économisée.

Tout le monde trouverait juste que les contribuables en usent leur part.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Snobinettes

Dans un grand magasin de la rue Sainte-Catherine ouest. Partout des décorations sous la lumière vive des innombrables lustres. Brouhaha incessant des semaines qui précèdent immédiatement les fêtes.

Deux jeunes filles chic, très chic, ultra chic. Elles gazouillaient avec animation, ce qui ne les empêchait ni de toucher, de palper de chiffonner toutes les étoffes à portée de leurs mains; ni d'analyser en un clin d'oeil la toilette des personnes qu'elles croisent; ni de lancer des oeillets à quelques jeunes snobs qui sont à faire tous les magasins de la ville pour se procurer une cravate à cinquante sous.

Depuis un instant, elles sont en admiration devant une merveilleuse robe de velours, tandis que la jeune commise les écoute, amusée. — Tu sais, Margot chérie, que Jacques se marie? Mais oui! Jacques Rouillard, le fils du juge. Il n'est pas nécessaire que tu fasses une tête semblable lorsque je t'annonce l'événement du jour... Oh! regarde donc la grande blonde avec ses guêtres. Ce n'est plus de mode et, d'ailleurs, ça déchire le rebord des robes. Non, mais est-ce qu'elle a l'air bête avec ses jambes fines. Et puis, elle est toute d'une venue... — Depuis la guerre, c'est bien porté.

— Comment, bien porté; mais il faut tout de même avoir de la ligne pour qu'il en soit ainsi. Oh! le beau velours. Tante, quel velouté. — Et la nuance est très jolie. Mais Jacques, avec qui... — Comment! Mais il te tient à cœur, Jacques. Crois-tu qu'il allait te "marier" parce qu'il t'a conduite en auto on ne sait trop où, lorsque tu étais à la Malbaie au dernier? Malgré la fortune de ton père, il ne faudrait pas être trop crédule, tu sais.

Se tournant vers la jeune commise: — How much is that... hen... oui, yes, that velvet? — La commise, avec un sourire indéfinissable: — Ce velours broché, mademoiselle? — Yes, this one, here.

— Quatre pastres cinquante, mademoiselle. — Four dollars and a half a yard.

À sa compagne: — Tiens, vois donc le jeune Spears, du McGill. S'il nous parle, rappelle-moi que la troupe de l'Opéra va jouer le Marchand de Venise, demain soir. Comme c'est du Shakespeare... are (voix flûtée), il va peut-être m'inviter.

À la jeune commise: — Four dollars and a half a yard, you told me? — Naturellement, la verge.

— But what is the width? — Comment? — Yes, how wide is it? — Quoi? — The width of this velvet, the width, the width!

— Mais, enfin, quelle largeur a ce velours? — Oh! je vous demande pardon. Trente pouces, mademoiselle.

— But it is beautiful. N'est-ce pas, Margot? Je serais peut-être bien d'en parler à maman? How much do you think it would take for a dress? — Je vous demande pardon, mademoiselle.

— What length would be required of this velvet to make a dress? — Hein? — Mais quelle longueur en faut-il pour une robe? — Je comprends. Comme mademoiselle est un peu... grasse, je ne crois pas qu'une verge de plus qu'à l'ordinaire soit de trop.

— Tiens, Margot, j'ai changée d'idée. Je ne crois pas que cette couleur convienne à mon teint. Elle tire Margot de force vers la sortie. La jeune commise a conservé son air amusé en entendant "sa cliente" ajouter à "Margot chérie": — C'est atroce que d'être forcée de parler anglais à tout instant. Comme s'il n'était pas assez ennuyeux de courir les magasins tous les jours. Et ces petites ouvrières endimanchées ont font leurs pimbêches et ne savent même pas nous comprendre.

Paul SAINT-YVES.

Lettre d'Ottawa

Notre blé nous sauvera

L'avenir du Canada et le discours de M. le président Coolidge

M. Lemieux président permanent de la Chambre des Communes

Ottawa, le 9. — Les Canadiens trouvent quelquefois que la prospérité ne sourit pas vite à leur pays. Taxes lourdes, exode de la population, dette de guerre trop élevée, chemins de fer en mauvais état, situation financière, districts fertiles en blé trop éloignés de leur marché, toutes ces choses entravent le développement économique et arrêtent l'élan des énergies tendues vers une expansion plus grande.

COOLIDGE ET LE CANADA

Pourtant l'heure du Canada vient. Tout récemment, le président des Etats-Unis, M. Coolidge, le prévoyant dans un discours, est un peu beaucoup de retentissement. Le

temps arrive à grands pas, disait-il, où la république américaine sera dans l'obligation d'importer des quantités énormes de produits agricoles. Avant la guerre, ajoutait-elle, elle était sur le point de se suffire à elle-même, comme l'Angleterre. Mais durant le grand conflit européen, le gouvernement a stimulé artificiellement et temporairement l'agriculture, et retardé pour quelques années, l'avènement du nouvel état de choses. Mais bientôt le fermier américain ne produira plus assez de blé ni assez d'aliments pour la nation, et alors celle-ci devra se tourner vers des pays agricoles afin d'en obtenir la nourriture dont elle aura besoin.

STATISTIQUES PLEINES D'ESPOIR

Ces phrases contiennent pour le Canada des mots d'espoir. Car certaines statistiques indiquent bien que le président des Etats-Unis basait ses allégations sur des faits. Ainsi, entre 1900 et 1920, la population urbaine s'est augmentée de 24,000,000 d'âmes chez nos voisins, tandis que la population rurale a augmenté à peine de 6,000,000. En 1910, les fermiers formaient 45 pour cent de la population, et en 1920 cette proportion s'était élevée jusqu'à 51. Ces chiffres prouvent à eux seuls que l'industrialisation de la république voisine marche à pas de géants et que dans un avenir assez prochain pour que nous puissions compter, les agriculteurs seront incapables de suffire aux besoins de la population urbaine démesurément augmentée.

NOTRE GROS CLIENT

Si les Etats-Unis doivent un jour s'approvisionner ailleurs, quel pays sera aussi bien placé que le Canada pour subvenir à leurs besoins? Nos exportations de produits agricoles se chiffrent déjà pour les six premiers mois de l'année fiscale à \$195,000,000 cette année, malgré des désavantages évidents, et nos exportations d'animaux à \$70,000,000. Mais ces statistiques sont loin de donner une idée juste des capacités de notre pays. Lorsque nous citons ainsi les chiffres de nos exportations, il faut toujours se souvenir que 60,000,000 acres de terre seulement sont en culture lorsque nous avons dans nos frontières 300,000,000 d'acres de terre arable. C'est à peine si nous avons utilisé le cinquième de notre sol. Dans l'ouest seulement, il reste environ 131,500,000 d'acres de terre excellente, qui attendent le colosse assez hardi et assez entreprenant. Des millions d'acres, dans les districts de la rivière de la Paix qui se trouve dans l'Alberta, et ils n'ont pas craint de dire, après des observations minutieuses, que cette région produirait autant de blé, à elle seule, après la construction d'un chemin de fer, que les trois provinces des prairies en produisent aujourd'hui.

La capacité du Canada à produire des aliments se développera à mesure que la demande se fera sentir. Aujourd'hui elle est moins active qu'en temps de guerre, et lorsque notre pays met sur le marché international une surabondance de produits, comme celle de l'année passée, il fait tant fléchir les prix que l'agriculture n'est plus rémunératrice. Mais l'industrialisation de la république voisine nous donnera les débouchés qui nous manquent actuellement. Elle stimulera d'une manière indirecte le développement du Canada. Elle lui fournira les marchés rapprochés qui ne nous manquent pas entièrement, c'est vrai, mais qui ne peuvent absorber tout ce que nous pourrions produire.

Il faut donc souligner ce message encourageant du président Coolidge et attendre patiemment notre heure.

M. LEMIEUX PRÉSIDENT PERPETUEL

On parle encore ici et là de donner à perpétuité à M. Rodolphe Lemieux la présidence de la Chambre des communes. Des journaux conservateurs comme la Gazette de Montréal et le Spectator de Hamilton se déclarent favorables à l'idée. Il faudrait suivre le système anglais, disent-ils, et ne pas mettre de candidat conservateur sur les rangs dans le comté de Gaspé afin d'assurer l'élection du président actuel. Les deux partis s'engageraient ensuite à le nommer, quel que soit le résultat de l'élection générale.

L'idée a certainement du bon. Un président qui serait assuré de rester en fonction toute sa vie durant, à moins de maladie grave ou d'autres événements qui l'empêcheraient de remplir ses devoirs, aurait certainement plus d'indépendance. Il pourrait remplir mieux ses difficiles fonctions d'arbitre entre les partis. Mais là n'est pas le point principal. Aujourd'hui, avec le système actuel, un président n'a pas le temps de se familiariser avec ses fonctions. C'est une chose compliquée que de conduire la Chambre d'après les règles de la procédure parlementaire et qui ne se maîtrise pas à moins de deux ou trois années. C'est aussi une chose très difficile et très longue que de se mettre au courant de la jurisprudence et de tous les règlements qui conduisent les délibérations des représentants du peuple. Bourinot n'est pas le seul à avoir écrit sur la question. Nombre d'autres auteurs ont ainsi donné leur avis et commenté les précédents qui sont nombreux. La plupart analysent aussi la procédure anglaise et les points soulevés devant le parlement d'Angleterre, de sorte que la littérature qui porte sur ce sujet est abondante.

S'il n'est pas nécessaire de nommer nos présidents en permanence pour les rendre plus indépendants, car ils le sont d'ordinaire, il est urgent de les nommer à vie pour

qu'ils soient plus compétents, connaissant mieux leurs devoirs, se familiarisant avec toutes les règles et puissent rendre ainsi des décisions plus rapides et mieux considérées. Comme un juge, le président connaît bien les lois qui doivent diriger ses actes et il n'aurait plus besoin, comme aujourd'hui, de se mettre au travail et de compulsier à la hâte une série de volumes chaque fois qu'un député soulève une question un peu difficile.

Libéraux comme conservateurs reconnaissent le bien-fondé de cette argumentation. Mais M. Wilfrid Laurier ayant eu le malheur de refuser à M. Borden la nomination permanente de M. Rhodes, il y a quelques années, les conservateurs refusent aujourd'hui aux libéraux la nomination permanente de M. Rodolphe Lemieux, en manière de représailles.

Espérons cependant que ces sentiments d'animosité disparaîtront et que M. Lemieux pourra rester longtemps président de la Chambre.

Léo-Paul DESROSNIERS.

Bloc-notes

Oui, mais...

Une feuille québécoise est d'avis que si le gouvernement fédéral réduisait de \$10 à \$5 l'impôt dont il frappe chaque gallon d'alcool importé au Canada, cela serait de nature à décourager les contrebandiers et à protéger considérablement le monopole de la régie provinciale. Cela n'est pas du tout certain. Les contrebandiers pourront encore faire beaucoup d'argent, en introduisant chez nous un alcool échappant à cet impôt de \$5. Ils mouilleraient davantage cet alcool, ce sera tout; et leur clientèle en souffrira, mais non pas leurs gains illégitimes. La réduction des droits de douane et d'accise sur l'alcool, dit le ministre provincial sollicite d'Ottawa, ne pourrait valoir contre les contrebandiers, que si elle équivalait à une remise presque totale de ces impôts. Or nous le signalons la semaine dernière, quel qu'en pensent les intéressés, à Québec, une coupure de la moitié ou des trois quarts est impossible à l'heure présente, en face d'une baisse de près de 40 millions dans les recettes des douanes et de l'accise, d'avril à la fin de novembre derniers. Ces chiffres, de source officielle, ne sont encourageants ni pour M. Robb ni pour notre ministère des finances. Il est donc moins que jamais temps de parler de réduction des impôts sur les objets de luxe. Si M. Robb veut diminuer les taxes, il devra commencer par baisser davantage l'impôt sur le revenu des pères de famille chargés d'enfants. Les droits sur l'alcool devront être un des derniers impôts remaniés à la baisse. Si la commission provinciale des alcools se trouve en posture relativement embarrassée, ce n'est pas une raison pour que le fisc fédéral la protège au détriment des pères de famille.

Singapour

On câble de Londres que le gouvernement Baldwin est en train de ressusciter le projet de base navale impériale à Singapour, projet dont on n'entendait pas parler tant que M. Macdonald fut au pouvoir. On s'attendait à ce que les feuilles jingoes de chez nous, où il en reste quelques-unes, à commencer par le Star de Montréal, recommencent leur propagande pour que le Canada participe à cette aventure. Plusieurs techniciens anglais ont pourtant déclaré que cette base navale, d'un coût approximatif de 50 millions de dollars, selon les calculs les plus bas, d'autres en portent le coût à 100 millions et paraissent plus près de la vérité, — sera d'une utilité stratégique pour le moins douteuse et qu'un vrai Empire n'en profitera guère. On comprend à la rigueur que l'Australie et la Nouvelle-Zélande paraissent un peu favorables à ce projet, quelle qu'en soit l'utilité pratique; leurs tendances imperialistes et leur situation géographique expliquent cette attitude, encore que ni l'un ni l'autre pays ne se soient prononcés là-dessus. Mais, pour ce qui nous regarde, la base navale de Singapour doit nous laisser tout à fait indifférents. Nous avons d'autres dépenses plus urgentes à faire, d'autres problèmes à tirer au net, nos finances ne sont pas telles qu'elles nous permettraient d'aller nous associer à cette entreprise et, au surplus, il y a l'aspect imperialiste de la question, le côté principe, que nous ne devons pas oublier. Le gouvernement sud-africain semble partager, sur ce point l'avis du gouvernement canadien. Mais surveillons bien les propagandistes de chez nous; ils tenteront à coup sûr de grands efforts pour essayer de nous engager dans le sens où Londres voudrait que nous allions.

Une condamnation

Il s'est passé ces semaines-ci à New-York, dans le monde de l'information, un fait assez notable et qui a suscité toutes sortes de commentaires chez ceux qui observent la conduite des grands journaux et leurs façons de renseigner leurs lecteurs. Un pasteur protestant, le docteur Grant, mis en vedette par une série de difficultés qu'il eut avec ses supérieurs ecclésiastiques, il y a déjà des années, eut dans sa vie privée des aventures dont les journaux parlèrent sans vergogne, et avec un grand luxe de détails plus ou moins authentiques. Il a continué malgré tout d'occuper son poste à son église. Parti pour aller se reposer dans un hôpital, ces jours-ci, il est redevenu l'objet de la curiosité la plus indiscrette des feuil-

La Société des nations convoquera pour le 4 mai une conférence sur le contrôle des armes et munitions

Le Conseil de cette institution internationale a décidé la chose hier soir — Les Etats-Unis acceptent de prendre part à cette réunion — La Commission de coordination se réunira à Genève, le 16 février.

M. Austen Chamberlain a été reçu en audience par S. S. Pie XI, ce matin — La Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Espagne discutent sur la question de l'Afrique-nord.

LA QUESTION DE L'AFRIQUE-NORD

Rome, 10 (S.P.A.) — Comme M. Austen Chamberlain a été reçu en audience par Sa Sainteté, ce matin, il n'y a pas eu de réunion du conseil de la S. D. N.

Hier, le conseil a décidé de convoquer pour le 4 mai une conférence sur le contrôle du trafic des armes et des munitions. On a pris cette décision après avoir reçu une réponse des Etats-Unis acceptant de participer à une telle conférence.

LA QUESTION DE L'AFRIQUE-NORD

Rome, 10 (S.P.A.) — Le ministre britannique des affaires étrangères, M. Austen Chamberlain, a reçu les journalistes italiens à l'ambassade britannique, hier soir. Au cours de la conversation, il a laissé entendre qu'il a discuté avec MM. Herriot et Mussolini, non seulement la question marocaine, mais de tout le Nord-Africain. Il a dit que la discussion de ces questions n'était inspirée que par le désir de maintenir la paix. Le but de la Grande-Bretagne est la coopération entre les nations intéressées, soit la France, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne, pour trouver une solution amicale aux difficultés actuelles.

UNE CONFERENCE DE M. MILLERAND

Bruxelles, 10 (S.P.A.) — L'ancien président de la France, M. Millerand, au cours d'une conférence à laquelle assistaient plusieurs ministres et des diplomates, a déclaré qu'une entente étroite entre la France, la Belgique et la Grande-Bretagne devrait exister pour préserver la paix de l'Europe, parce que l'Allemagne semble impuissante.

REORGANISATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Paris, 10 (S.P.A.) — Le général Nollet, ministre de la guerre, a annoncé à la Chambre, aujourd'hui, que le budget militaire de la France pour l'an prochain s'élève à 4,408 millions de francs. Le ministre a ajouté que ce n'est qu'un budget transitoire et qu'à la prochaine session le gouvernement proposera un projet de loi réorganisant l'armée.

LA DEMISSION DE LORD JELlicoe

Londres, 10 (S.P.A.) — L'amirauté a annoncé que la démission de Lord Jellicoe deviendra effective le 15 décembre prochain. Il est gouverneur général de la Nouvelle-Zélande depuis 1920.

TROTZKY EST MALADE

Moscou, 10 (S.P.A.) — On annonce que le ministre de la guerre Trotzky souffre depuis quatre semaines des suites d'une attaque d'influenza et que ses médecins lui ont ordonné de passer quelque temps sous un ciel plus doux.

Le programme de ce soir

Voici le programme définitif de ce soir à Saint-Sulpice. On y notera un léger changement dans l'ordre des numéros:

- 1. Présentation du conférencier par le Dr J. B. Prince, président des Amis du Devoir.
2. Evangéline, par T. A. Bourque, chanté par un quatuor composé comme suit: soprano, Mlle Laurette Carboneau; contralto, Mlle Maria Durette; ténor, M. Réalino Morel; basse, M. Gastave Signori. Accompagnatrice: Mlle Cécile Morel.
3. Causerie de M. l'abbé Muraury, P. S. S., sur le pèlerinage au pays d'Evangéline.
4. Film du voyage du Devoir en Acadie et scènes rétrospectives d'Evangéline d'après Longfellow. Pianiste pendant la représentation du film: Mlle Blanche Méri-neau.
Le piano — un Pratte — est gracieusement fourni par la maison J. Donat Langelier, Ltée.
La soirée commence à 8 h. 30 précises. Prix du billet: 50 sous. G. P.

L.A.C.J.C.

LES QUINZE ANS DU CERCLE DES ORMEAUX

Une double fête religieuse et profane marque cet heureux événement, lundi et mardi — Vibrante allocution de M. le chanoine Chartier — Le banquet.

Sous les auspices des Révérends Pères Oblats de la paroisse Saint-Pierre, le cercle des Ormeaux de l'A. C. J. C. a célébré, lundi et mardi, son quinzième anniversaire de fondation. Une double manifestation a marqué cet heureux événement, l'une d'un caractère imposant en l'église paroissiale et l'autre plus intime par des agapes fraternelles dans les salles du cercle. Et les organisateurs n'ont rien ménagé pour assurer le succès de ces fêtes, auxquelles ont participé bon nombre de cercles de l'union régionale de Montréal.

Le ralliement des jeunes de l'A. C. J. C. autour du cercle des Ormeaux s'est opéré lundi, jour de l'Immaculée-Conception, à la grand-messe solennelle, célébrée par le R. P. Edgar Colclough, s.j., aumônier général de l'Association. Une partie de la nef était occupée par les membres des comités central et régional, les représentants d'une quinzaine de cercles de la région et par les membres du cercle des Ormeaux au grand complet, y compris la section des anciens nouvellement formée et officiellement inaugurée pour la circonstance.

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, a prononcé l'allocution de circonstance, après que le R. P. François Perdureau, O.M.I., curé de la paroisse, eût exprimé ses souhaits aux jeunes gens du cercle des Ormeaux et invité tous les paroissiens à s'associer à leur fête. Le Père Perdureau a rendu hommage au dévouement et à l'activité du cercle, dont les membres font l'éducation de la paroisse et la joie de ses pasteurs.

Le chanoine Chartier s'est inspiré des statuts de l'Association Catholique de la Jeunesse pour le thème de son allocution, partagée en ces trois pensées : action, étude et piété. Il convie la jeunesse vers la supériorité, puisqu'elle fait partie de ce groupement spécial qui, en Amérique, a mission de propager la culture latine : supériorité individuelle, supériorité collective et dans tous les domaines. Il faut se soucier des problèmes économiques, afin d'orienter l'acquisition des richesses vers cet idéal ; mais au-dessus de tout, c'est le maintien de la race, de notre langue, de nos loix françaises qu'il faut maintenir. Notre groupe doit cultiver un idéal élevé, le culte des idées, et c'est un devoir tout tracé pour lui de pratiquer des idées saines et justes.

L'étude est essentielle à cette haute destinée, et le prédicateur recommande à la jeunesse de s'appliquer à l'étude de leur travail intellectuel vers le culte du beau, du bien et du vrai. Que notre littérature devienne non une école de dilettantes mais bien une doctrine et un véhicule d'idées ; vos études porteront donc de ce côté pour servir à élever le peuple au-dessus de lui-même, mais dans le sens de la mesure qui est une qualité de l'esprit français.

Mais au-dessus du culte des idées, poursuit le chanoine Chartier, il faut atteindre un degré de plus ; vous êtes enfants de l'Eglise et votre ambition suprême sera le progrès dans la foi. C'est un progrès que vous placerez bien haut, bien au-dessus du progrès économique et du progrès intellectuel.

Catholiques, vous le savez donc avant tout et par-dessus tout, ce sont des catholiques de pensée, de cœur, de pratique. Vous saurez soumettre votre conduite aux prescriptions de votre foi et vous marcherez droit devant les hommes. C'est le caractère de notre peuple d'être un groupement-épouse, parce que nous appartenons à une race d'apôtres. Vous serez donc apôtres, apôtres de la pensée catholique par le culte de la piété ; que vos ambitions s'élèvent de plus en plus, afin d'afficher partout le caractère essentiel de notre groupe français. Mais vous serez en butte à bien des obstacles, de la part de ceux qui proclament tout cela des idées surannées ; ne craignez rien, vous les vaincrez ; respect et la pratique de vos obligations, afin de vous imposer aux autres et de suivre les hautes destinées de notre race.

M. le chanoine Chartier a associé, dans une délicate pensée, la Congrégation des Oblats qui célèbre sa fête patronale, à la Société de Jésus qui dirige depuis vingt ans les destinées de l'Association Catholique de la Jeunesse.

LE BANQUET DU 15e ANNIVERSAIRE

Hier soir, le cercle des Ormeaux a reçu ses anciens, autour des représentants des comités central et régional de l'A. C. J. C., en des agapes amicales de la plus franche gaieté. Près de soixante convives ont pris place autour des tables, disposées en hémicycle, pour faire honneur au festin, préparé par un groupe de dames et de jeunes filles de la paroisse ; le repas était digne de la circonstance.

La table d'honneur avait groupé les têtes dirigeantes de l'A.C.J.C. dont M. Joseph Blain, président général ; M. J.-C. Martineau, 1er vice-président ; M. Cuthbert Desjardins, 2ème vice-président ; le R. P. Edgar Colclough, aumônier général ; MM. les abbés Olivier Maurault et Henri Bernard, M. Eugène Courtois et M. J. W. Harris.

Au dessert, M. Galarneau, président du cercle des Ormeaux, qui a fait les honneurs du banquet, a invité M. Blain à dire quelques mots. M. Blain s'exécute en exprimant toute sa joie de vivre une heure très douce au milieu des anciens et des membres du cercle des Ormeaux ; il les félicite avec chaleur du bon esprit qui les anime, puis il définit ce que le comité central pense des sections d'anciens qui se fondent dans les cercles de la région. Et d'abord, c'est une question qui préoccupe depuis longtemps les esprits dirigeants de l'Association, afin d'assurer efficacement son action et son avenir ; les anciens qui quittent ses rangs sont parfois des recrues pour d'autres œuvres, où ils déploient une activité, murie par l'expérience et par leur influence, qui se trouve perdue pour l'A.C.J.C. Il convient de les rattacher à l'œuvre qui a vu naître leur première formation et qui les a animés d'un idéal élevé de la vie. Comment effectuer ce contact, c'est le problème qui se pose sans cesse et que l'on a résolu d'une façon définitive.

Ceux des anciens qui se sentent animés d'un esprit social éclairé, reviendront consacrer à la tâche commune de l'Association des heures précieuses en constituant des sections d'anciens qui fonctionneront en autonomie complète, pour donner des concours aux membres actuels du cercle et surtout apporter l'entraide de leur parole et l'évaluation de leur exemple. Ce sera un groupe qui devancera le cercle, comme le groupe des avant-gardes du préparer, mais n'en l'autre ne feront partie intrinsèquement du cercle actuel, qui conservera son organisme propre selon les prescriptions des statuts de l'A.C.J.C.

M. Blain manifeste sa profonde sympathie envers les anciens qui ont constitué des sections d'anciens et approuve hautement l'expérience intéressante qu'ils sont en train de tenter, pour mieux servir les intérêts de l'Association.

Le R. P. Perdureau ne tarit pas d'éloges sur son cercle des Ormeaux, qu'il a vu grandir et se développer dans la paroisse Saint-Pierre ; il le considère comme un des rouages essentiels d'une paroisse bien organisée. Il lui souhaite longue vie et progrès constants.

M. Armand Gauthier exprime brièvement les vœux du comité régional pour le succès du cercle des Ormeaux et de sa section d'anciens. M. Eugène Courtois parle au nom des anciens du cercle et répond au double sentiment qui les anime en ce moment : joie et fierté d'appartenir au cercle des Ormeaux et reconnaissance envers ceux qui ont veillé à leur formation religieuse, intellectuelle et sociale.

Il y eut ensuite une foule de discours, et l'un des plus applaudis a été celui de M. Bourgeault qui a donné un sommaire, bourré de faits, des activités du cercle des Ormeaux depuis quinze ans. Les convives ont accueilli avec enthousiasme la santé des jeunes filles qui ont si bien servi aux tables et entonné avec l'orchestre la chanson : Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux !

Le R. Père Beauchamp a souligné, comme mot de la fin, deux objets que poursuivent le cercle de l'A.C.J.C. formée de bons chrétiens et de bons citoyens.

G.-E. PARROT.

M. Dandurand à Genève

Samedi soir prochain, le 13, à 7 heures et demie du soir, le Cercle universitaire de Montréal recevra, à un dîner-causette, ses membres désireux d'entendre les impressions de Genève, de M. le sénateur Raoul Dandurand, qui, en sa qualité de ministre dans le cabinet fédéral, y a représenté le Canada aux dernières séances générales de la Société des Nations. Sir Lomer Gouin, qui y assista à titre de délégué canadien, en 1923, remercia le conférencier, au nom du Cercle. Un très grand nombre de membres se sont déjà inscrits. Il ne reste que peu de couvertures disponibles. Les retardataires sont prévenus que les listes fermeront vendredi soir. Les dames sont invitées.

Weygand est décoré

Paris, 10, (S.P.A.) — Le général Weygand a été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

CHOSSES MUNICIPALES

Une abondance d'amendements

LES ECHEVINS SE FORMENT EN COMITÉ GENERAL DE LEGISLATION POUR RECEVOIR LA LISTE DES PROCHAINS AMENDEMENTS A LA CHARTE

Les échevins ont pris officiellement connaissance, hier à la réunion régulière du conseil, de la série des amendements qui seront soumis à la prochaine session de la législature. Ils se constitueront en comité général de législation pour discuter à fond et préparer le projet de loi qui recouvrera ceux qui auront été acceptés.

La liste est longue, mais elle intéresse tous les contribuables ; la voici sommairement exposée : description des limites de la ville ; date de certaines séances du conseil ; signature de quittances ; abrogation de certains articles de la loi 62 Victoria, chapitre 38, et de la loi qui l'amende ; pose et vente de placards et affichage d'obscénités ; subdivision ou re-subdivision de terrains ; inspection des soupiraux de caves et des vitrines de magasins ; adoption de règlements ; délai pour désaveu de règlements ; amende pour infraction à certains règlements ; règlement soumis à l'approbation des propriétaires fonciers ; contribution technique de Montréal ; budget supplémentaire ; dispositions spéciales sur les compagnies d'utilité publique ; taxe sur les compagnies d'assurance ; taxe sur la vente d'huile de pétrole ou de gazoline ; modification de certains rôles ; subrogation relative au paiement de taxes ; vente d'immeubles pour taxes ; privilège pour taxes ; exemption de taxe ; travaux permanents dans les rues ; indemnités aux cas d'expropriation ; dispositions applicables aux expropriations ; remplacement du mot "commissaires" par le mot "le président ou le président suppléant de la Commission des services publics" ; prise de possession de la ville dans le cas d'expropriation ; immeubles expropriés en partie ; annulation de sentences ou de rapports relatifs aux expropriations ; droit de propriété de la ville en rapport avec les expropriations ; expropriations pour améliorations locales ; construction et paiement de pavages permanents ; modification ou annulation de rôles d'expropriation ou de construction foncière spéciale ; usage de l'eau, pose de tuyau, etc. ; taxe de l'eau, compteurs à eau et contamination de l'eau ; délai pour avis relatifs aux réclamations ; excavations ou obstructions dans les rues ; travaux des rues situés parties dans la ville et partie dans des municipalités voisines ou entièrement situées dans la ville ou dans des municipalités voisines ; utilisation du ruisseau Raimbault ; destruction de bornes et débetures ; dépenses de la Commission des incendies de Montréal ; taxe d'eau ; terrains vacants ; nominations, etc. ; de la Commission des égouts de Montréal ; emprunts, améliorations du système d'égouts, tunnel rue Sherbrooke ; amélioration du système d'alarme d'incendie, construction de conduits souterrains ; préparation, mise en vigueur, correction et annulation des rôles de taxes et pouvoir de faire des règlements à ce sujet ; validation, rôle d'expropriation rue Saint-Denis, règlement no 815 et contrat de tunnel construit par "Morgan Realities Limited", règlement no et contrat de passages couverts construits par la "Royal Trust Company", cession veuve C. McEvoy et al re : ouverture de la rue Bélanger ; délai pour l'exécution de travaux dans les municipalités annexées en 1910 ; dispense d'ouvrir et de macadamiser la rue Boyce ; abrogation de dispositions re : exemption de taxes à diverses institutions ; taxes spéciales sur certains immeubles, quartier Maison-Neuve ; droit de propriété de certaines lièzières de terrain, ancienne rue Sherbrooke ; expropriation de la rue Logan à travers le cimetière de l'avenue Papineau ; validation de procédures et d'indemnités d'expropriation de la rue Sherbrooke ; ouverture du boulevard Pie IX.

Côté de l'expropriation de la rue Sherbrooke est ; expropriation du boulevard St-Joseph ; taxes de l'ancienne cité de Maisonneuve ; étalement de cimetières ; contribution à l'érection d'un monument ; annulation de l'autorisation pour constitution de clubs ou d'associations en corporations ; rapports du Comité Exécutif ; redistribution des quartiers ; renouvellement des quartiers ; renouvellement d'emprunts ; droits de propriété de certaines rues et ruelles ; taxes d'affaires ; abrogation des dispositions de lois relatives à des expropriations ; cession de certaine ruelle à M. G. H. Séguin ; élection municipales ; mode d'administration municipale ; réglementation des collectes publiques ; pouvoirs du maire et du Conseil ; emprunts pour tunnel, égouts collecteurs, marchés et abris ; confirmation du registre des rues publiques ; avance de l'heure ; émondage des arbres sur la propriété privée ; commis d'améliorations urbaines ; saïra de certains fonctionnaires municipaux ; prolongation du terme d'office des membres du Conseil ; expropriation de la rue Notre-Dame est, quartier Mercier ; taxe sur encanteurs et personnes ouvrant temporairement des magasins ou vendant temporairement dans tous autres locaux ; administration au moyen de commissions ; rôle de rappel ; élections de municipalités ; dépôts exigés des candidats ; surtaxe sur les compagnies d'utilités publiques ; droit de vote aux référendums sur emprunts ; manoeuvres frauduleuses.

DIVERS

Le conseil s'est prononcé à deux reprises, une première fois, contre, et la deuxième en faveur d'une indemnité de \$10 par séance aux membres de la Commission Athlétique de Montréal ; ces indemnités seront prises à même les revenus de la commission.

M. Alexandre Mongeon, échevin du quartier Saint-Jean, a fait une déclaration officielle au sujet de l'enquête de la police, qu'il n'a pas reçu un seul sou de Loup Morel, détective sentencé à Bordeaux ; il s'en rapporte aux paroles mêmes de M. le juge Gorderie qui a reçu la déposition de Morel, que jamais

Ce que M. Calder a suggéré

L'ANCIEN PROCUREUR DE LA COURONNE CROIT QU'IL VAUDRAIT MIEUX QUE LA POLICE SOIT INDEPENDANTE DU CORPS ECHEVINAL — UN DETECTIVE DE CARRIERE, INTELLIGENT AVANT TOUT, DEVRAIT ETRE CHEF DES DETECTIVES

M. R.-L. Calder a témoigné hier après-midi, à l'enquête sur la police. Il est d'avis que la police devrait être entièrement indépendante du corps échevinal. Selon lui, la meilleure méthode consisterait à placer le corps de police sous la juridiction du procureur général, ainsi que les choses se font à Londres. Le grand vice du système actuel, c'est le contrôle échevinal. La police fait exécuter les règlements adoptés par les échevins. Les personnes énuycées qui sont en même temps électeurs vont se plaindre aux échevins qui sont portés à les écouter. Il en résulte une confusion absolument déplorable. Les agents devraient faire observer les règlements des échevins, mais sans dépendre de ces derniers. Il faudrait un militaire pour le corps d'agents en uniforme et un détective de carrière, intelligent avant tout, comme chef de détectives.

Le système de promotions devrait consister en ce que seules les actions d'un agent pussent compter pour la promotion. M. Calder est opposé à l'union de la police, à moins que ce ne soit pour fins de bienfaisance et pour amélioration professionnelle. Le nombre d'agents est trop restreint et il y a de nombreux points d'organisation à améliorer. Ainsi, pour la relève, l'agent qui a fini son quart n'attend pas l'arrivée de son successeur, ce qui donne le temps aux apaches de faire leur coup. En plus on ne devrait pas tolérer le système de délation secrète. Tout accusateur devrait être confronté immédiatement avec l'accusé et l'accusation portée ouvertement et loyalement devant l'officier supérieur.

Me Calder ne croit pas qu'il soit possible de faire disparaître la prostitution, mais qu'on peut la diminuer de façon notable. Il croit que dans les circonstances actuelles, la méthode prise par le chef Tremblay serait la meilleure, c'est-à-dire faire des descentes nombreuses et rapprochées de façon à rendre le métier de vice absolument ruineux et rempli d'ennuis.

Les apaches sont moins nombreux qu'on se le figure. Ce sont toujours les mêmes. Ils émigrent de New-York à Montréal et vice-versa. L'organisation de la police ne résisterait pas devant une police bien organisée et intelligemment dirigée. Le système français de cartes d'identification pour la frontière donnerait sur ce point d'excellents résultats.

CHOSSES ET AUTRES

Le sergent Frank Bond a été le premier témoin hier après-midi, il déclare qu'il est locataire d'un certain logement, rue Boyer, mais qu'il n'habite pas là. M. Armand Desrosiers déclare qu'il demeurerait à côté de cette maison et que grâce à la cloison peut épouser il entendait ce qui se passait. Le témoin déclare que c'était une maison mal fréquentée et qu'il y passait des choses ignobles. Le sergent Bond y entrerait fréquemment en uniforme et en sortait en civil. Il y entrerait des femmes et des hommes à toute heure de la nuit et souvent des filles innocentes y ont été entraînées. On y blasphemait, etc.

M. Charles Ouellette corrobore le témoignage de M. Desrosiers. Il voyait Bond entrer dans la maison à peu près tous les jours.

L'ex-agent Verville déclare qu'il a été mêlé à l'incident du vol chez Yachon, le marchand de fourrages. Il dit qu'il a vu passer l'auto des voleurs escortée par deux agents en moto-cyclette et en uniforme.

M. William Byron, ex-gérant du Northeastern Lunch, angle des rues Sainte-Catherine et Clarke, déclare qu'il voyait fréquemment Kid Baker à l'établissement et qu'il y avait beaucoup de pégre. M. Brandt, le gérant actuel, déclare qu'il s'est adressé à la gendarmerie à cheval et qu'il a fait nettoyer l'établissement. Depuis la clientèle s'est de beaucoup améliorée.

M. Charles Gauthier et Mlle Eva Gauthier produisent des chèques qui auraient été escomptés pour payer de la protection. Mlle Gauthier déclare que son père lui a déclaré alors que ces chèques étaient tirés dans ce but.

M. Pêchevin Sansregret déclare qu'il a été intéressé dans le club Palais durant trois semaines. Il a essayé de l'améliorer puis voyant que la chose était impossible il a vendu ses intérêts. Il admet qu'il a rencontré le capitaine Sauvé et qu'il lui a demandé un peu d'indulgence en lui disant qu'il allait essayer de remettre le club sur un pied d'honnêteté.

BENJAMINE

PAR Maxime LA TOUR

Finesse des sentiments, élégance de la roman, l'histoire de Benjamin, sœur moderne de Gendrilla, charmante et retient, comme un aveugle d'instinct, à attirer les regards du visiteur déconcerté, en certains salons de peintures, devant l'effrayante production d'un d'art d'art.

UN VOLUME

Morel n'avait donné un sou à M. Mongeon. — Le comité exécutif a soumis un rapport pour l'adoption d'un règlement d'emprunt de \$11,000,000 en anticipation de revenus de 1925. Ce règlement sera adopté dans trente jours.

FAUSTULA

par J. AYSCOUGH Adapté de l'anglais par L. BOCQUET

Toute l'époque du bas-empire romain et le drame grandiose des débuts du christianisme revivent dans "Faustula". Sur le fond historique, d'une scrupuleuse exactitude, l'auteur a su dérouler une intrigue passionnante, d'un tel mouvement que s'efface la notion même du passé.

L'idéal figure de Faustula, la vestale convertie, domine tout le roman, dont le succès ne manquera d'étonner celui de "Que Vadis".

UN VOLUME

Une vigoureuse défense des chemins de fer d'Amérique

Boston, 10. — Au banquet annuel dit de la "soirée canadienne" donné lundi soir à l'Hotel Coppley-Plaza par l'Association des Chemins de Fer de la Nouvelle-Angleterre, M. W. B. Lanigan, gérant général du trafic des marchandises au Pacifique Canadien, qui figurait au nombre des orateurs, a défendu vigoureusement les chemins de fer de l'Amérique du Nord contre certaines attaques dont ils ont été l'objet.

Après avoir rappelé à ses auditeurs le rôle important joué par les chemins de fer sur ce continent, M. Lanigan flétrit ces gens qui sont toujours prêts à critiquer ceux qui ont réussi à construire, à créer et à faire un succès de leurs entreprises. Le dépit et l'ambition politique égoïste font couler de leurs lèvres le fiel de la malice et de la calomnie dans le but de créer dans l'imagination du peuple, un hideux fantôme qui le guette au carrefour. Il ne peut, dit-il, reconnaître ce fantôme dans les officiers de chemins de fer patriotes et désintéressés avec lesquels il a été associé depuis près d'un demi-siècle.

Après avoir payé un tribut d'éloges aux chemins de fer des Etats-Unis et du Canada et à leurs employés pour leur conduite durant la guerre, M. Lanigan continue en disant que si l'on veut que les grandes routes de la nation servent efficacement le public, elles doivent être exploitées sans obstruction. Qu'elles soient propriétés privées ou publiques, elles doivent avoir des revenus raisonnables en retour des services qu'elles rendent, de même qu'un surplus raisonnable pour faire face aux améliorations, etc.

M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien, F. I. Wanklyn, assistant de l'exécutif et C. H. Temple, chef de la force motrice et du matériel roulant, tous deux du Pacifique Canadien, assistaient aussi à ce banquet.

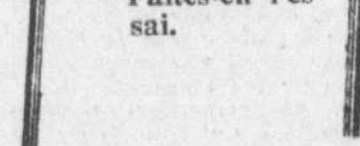
Réunion du Cercle sacerdotal

La réunion régulière du Cercle sacerdotal d'études sociales a lieu jeudi avant-midi, à 10 h. a.m., le 11 décembre courant, à l'édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Travail de sociologie théorique et pratique. Tous les prêtres qui s'intéressent aux questions sociales sont cordialement invités. Par l'abbé A. Périère, secrétaire.

Se qui le recommande

Les mots ne peuvent dire la qualité et le service qui font chaque bouteille de lait Borden si recommandable.

Faites-en l'essai.



BORDEN'S Farm Products Co. Ltd. York 3853

LES GRANDS LAROUSSE

LAROUSSE UNIVERSEL — Ouvrage le plus récent. Deux magnifiques volumes reliés toile, fers spéciaux, 8 x 12, 2600 pp., 128,416 articles, 27,000 gravures, 72 planches et cartes en couleurs, 112 planches en simili-gravures, 800 planches à cartes en noir. Véritable abnaine, les 2 volumes. \$15.00

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ complété par le LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ. 13 volumes plus une table générale reliés en toile, fers spéciaux, 12 x 10 1/2, innombrables illustrations en noir et en couleur ; tous les faits, les hommes, les idées depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — Oeuvre de référence la plus complète, indispensable à tous, prix très avantageux, \$100.00

UN VOLUME

Morel n'avait donné un sou à M. Mongeon. — Le comité exécutif a soumis un rapport pour l'adoption d'un règlement d'emprunt de \$11,000,000 en anticipation de revenus de 1925. Ce règlement sera adopté dans trente jours.



La Minute Gale

QUELQUES VERS BIZARRES DE GRANDS POETES

On ne meurt qu'une fois, et c'est pour si longtemps. Molière (Dépit Amoureux).

La rivière est bordée de saules non plantés. Boileau.

Un soldat doit se taire, Sans murmurer. Scribe.

Ils étaient neuf avec dix canons [sur les bras. Déroulée. (A la batonnette).

Quand elle aveugle ainsi qu'un té- [nébreux soleil. Mme de Noailles (Les Vivants et les Morts).

Le cadavre, lié de bandelettes blan- [ches. Grelotte, et dans sa bière entend [les quatre planches. Victor Hugo (Les Contemplations).

Car de l'homme à la foi cette terre [réclame. Lamartine (Jocelyn).

La sueur de son front et la sueur de [l'âme. REFLEXIONS SUR LA VIEillesse

Le grand compositeur Auber, déjà bien âgé, descendait l'escalier du Grand-Opéra avec un ami de jeunesse.

Comme les deux vieillards se soutenaient mutuellement, l'un lui dit :

— Eh! nous nous faisons vieux.

— Que veux-tu, répondit en souriant Auber, il faut se résigner, puisque vieillir est le seul moyen de vivre longtemps.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21608. — Gaston Hainault et Georges Lafortune, tous deux de Montréal, "Hainault et Lafortune", demandeurs, vs P. Lefebvre, de Montréal, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au no 2083, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano automatique, gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Eugène ROCHON, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21609. — Gaston Hainault et Georges Lafortune, tous deux de Montréal, "Hainault et Lafortune", demandeurs, vs P. Lefebvre, de Montréal, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au no 2083, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano automatique, gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Eugène ROCHON, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21610. — Ferdinand Corbel, de Montréal, demandeur, vs R. De Monte, restaurateur, du même lieu, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au no 2258, rue Jeanne-Mance, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano automatique, gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. H. PELADEAU, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21611. — Belisle Freres Limitée, demanderesse, vs J.-F. Inseigne, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au no 2258, rue Jeanne-Mance, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano automatique, gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Thomas-N. PROULX, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21612. — Security Collection Bureau, demanderesse, vs Arthur Laplante et al, défendeurs.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au no 156, même avenue, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano et ménage.

Conditions : ARGENT COMPTANT. DESBARRAIS, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21613. — Sydney Croymildt, demandeur, vs Achille Bergéville, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires dudit défendeur, au no 171, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en clavier, meubles de bureau, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Thomas-N. PROULX, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21614. — Belisle Freres Limitée, demanderesse, vs J.-F. Inseigne, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires dudit défendeur, au no 171, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en clavier, meubles de bureau, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Thomas-N. PROULX, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 21615. — Belisle Freres Limitée, demanderesse, vs J.-F. Inseigne, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires dudit défendeur, au no 171, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en clavier, meubles de bureau, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Thomas-N. PROULX, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

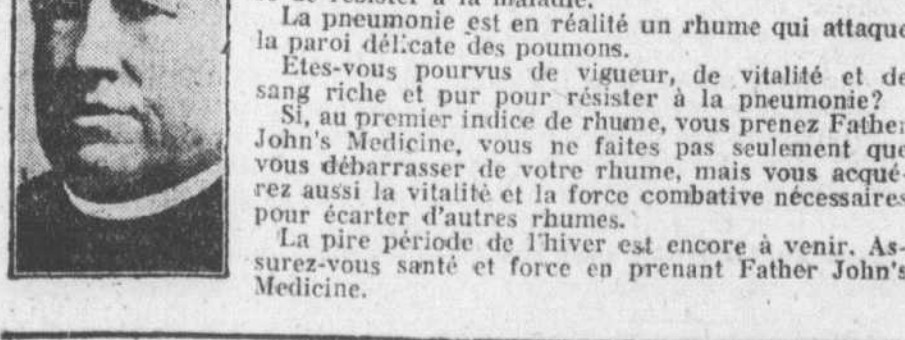
No 21616. — Belisle Freres Limitée, demanderesse, vs J.-F. Inseigne, défendeur.

Le 10ème jour de décembre 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires dudit défendeur, au no 171, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en clavier, meubles de bureau, etc.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Thomas-N. PROULX, H.C.S. Montréal, 10 décembre 1924.

CUIRASSEZ-VOUS CONTRE LA PNEUMONIE

La seule chose à bien se rappeler durant les mois d'hiver, c'est que la pneumonie n'attaque que ceux qui ne peuvent réagir, ceux dont l'organisme manque de la puissance nécessaire pour chasser les germes insidieux de la maladie. Maintes personnes apparemment en bonne santé manquent de cette force combattive qui leur permet de résister à la maladie. La pneumonie est en réalité un rhume qui attaque l'organisme par la paroi délicate des poumons. Etes-vous pourvus de vigueur, de vitalité et de sang riche et pur pour résister à la pneumonie? Si, au premier indice de rhume, vous prenez Father John's Medicine, vous ne faites pas seulement que vous débarrasser de votre rhume, mais vous acquérez aussi la vitalité et la force combattive nécessaires pour écarter d'autres rhumes. La pire période de l'hiver est encore à venir. Assurez-vous santé et force en prenant Father John's Medicine.



CALENDRIER

Demain: JEUDI, 11 décembre 1924.
Séant Damase, pape et confesseur.
Lever du soleil, 7 h. 30.

LE DEVOIR — DERNIÈRE HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Maximum aujourd'hui 25.

Montréal versera une somme annuelle de \$100,000 pour les tuberculeux indigents

La ville vient de passer un contrat avec les Soeurs de la Providence — L'hôpital de Cartierville devra mettre 200 lits à la disposition de Montréal — Les principales clauses de la convention

La ville de Montréal est maintenant liée par un nouveau contrat avec la communauté des Soeurs de Charité de la Providence, pour l'hospitalisation des tuberculeux indigents. Elle s'est engagée à fournir une somme de \$100,000 par année à la communauté, qui mettra deux cents lits de son nouvel hôpital à Cartierville à la disposition de la ville.

contagieuses traitées dans les établissements subventionnés par la ville, de telle sorte que la ville fera elle-même le choix des malades tuberculeux indigents qui seront à sa charge et qu'elle seule en contrôlera l'entrée et la sortie.

L'ancien contrat, résilié depuis un an, se trouve annulé par le fait même. Il avait été conclu le 29 juillet 1921 entre la ville, la commission du parc de Maisonneuve, la communauté des Soeurs de Charité de la Providence et la société catholique de protection et de renseignement, au sujet de l'établissement d'un hôpital pour les tuberculeux dans le parc de Maisonneuve, il prévoyait un octroi annuel de \$75,000.

La communauté devra hospitaliser à ses frais les malades tuberculeux envoyés par la ville, et aussi pourvoir à leur traitement et à tous les soins qu'ils requerront.

Les Soeurs de la Providence devront donner avis, dans les 24 heures, au directeur du service d'hygiène de Montréal, de toute vacance qui se produira parmi les lits réservés à la ville; et il est entendu qu'aucune personne autre que les membres du personnel de ce service ne sera informée de ces vacances.

Les Soeurs de la Providence se réservent le privilège de renvoyer les malades qui ne se conforment pas au règlement de l'institution, soit à raison de sorties non autorisées, soit par suite de l'usage de liquides alcooliques, soit pour tout autre motif, avec l'entente cependant que dans le cas de chaque renvoi un rapport spécial soit fait au directeur du service d'hygiène de Montréal.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES

PROJET D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES INSTITUTEURS — CE QUE LA COMMISSION DEMANDERA D'EMPRUNTER A LA PROCHAINE SESSION

L'Alliance catholique des instituteurs de Montréal a demandé au bureau central des écoles catholiques de Montréal d'approuver un projet d'assurance collective. Soixante-douze pour cent des instituteurs ont donné leur adhésion à ce sujet. Il faudra obtenir le consentement des soixante-quinze pour cent. Ce sera le bureau central qui trouvera l'affaire intéressante. Il ne s'agit que de la faire adopter par la législature.

QUE FAIRE DE CE PORTRAIT?

Londres, 10. (S.P.A.) — Il existe un dilemme assez amusant depuis quelques semaines concernant le portrait de lady Astor à Westminster. Un gouvernement précédent avait accepté le don du portrait de lady Astor, mais le parlement considère que suspendre le portrait d'une personne vivante serait créer un précédent regrettable. Depuis la discussion s'est élevée, on a vu vert d'une toile le portrait de la dame. Personne n'ose l'enlever. Lord Astor dit qu'il a donné au gouvernement et qu'il a été accepté; il ne peut donc pas l'enlever. D'autre part, lord Peel dit n'avoir aucune autorité pour en disposer et qu'il ne sait trop où le mettre.

La Commission paiera les trois dixièmes des primes et les instituteurs les sept dixièmes.

Lady Astor s'amuse assez de la situation. Aux journalistes, elle dit que cette affaire ne la concerne pas. «La Chambre des communes l'a acceptée, dit-elle, que les députés en fassent ce qu'ils veulent».

Le bureau central discutera à sa prochaine réunion le montant de l'emprunt qui lui accordera à la législature session. On sait que l'ancien dernier la Législature n'avait accordé qu'un emprunt de deux millions alors qu'on demandait six millions. Les écoles catholiques de Montréal ont encore besoin de fonds pour faire face à leurs entreprises.

On dit que Washington et Plymouth ont demandé ce portrait, mais on croit que cette dernière ville aura plus de chance de l'obtenir.

Les ressources naturelles de l'Alberta

Ottawa, 10. (D.N.C.) — On dit ici ce matin que l'Alberta obtiendra probablement cette semaine la propriété et l'administration de ses ressources naturelles. Des conférences finales doivent avoir lieu sur ce sujet. Cette semaine même entre M. Greenfield, premier ministre de l'Alberta et d'autres représentants du gouvernement fédéral, l'Alberta obtiendra vraisemblablement un subséquent annuel pendant trois ans. On s'attend à ce que les autres provinces de l'Ouest insistent aussi à leur tour sur leur droit à un traitement semblable.

Le sénateur Lodge, à son petit-fils, Henry Cabot Lodge, sa bibliothèque contenant environ 20 mille volumes. Tous ses manuscrits, ses papiers, ses livres, vont à son fils, John Ellerton Lodge, à sa fille, Constance Williams, et à son petit-fils. Une fondation de cinq mille dollars a été faite en faveur de la Société d'Histoire de Massachusetts, avec cette condition qu'un cinquième des intérêts annuels serait ajouté au capital, les quatre cinquièmes restant devant être employés selon le jugement des conseils pour le bien de la dite société.

En mission

Québec, 10. (S.P.C.) — Trois missionnaires du Sacré-Coeur, les RR. PP. Albert Caron, Emile Gendron et Jules Boisvert partent pour Vancouver où ils prendront le bateau pour l'Australie et la Nouvelle-Guinée.

Le temps

Toronto 10. (S.P.A.) — La pression est élevée au-dessus des Grands Lacs et au-dessus du Pacifique et basse à Terre-Neuve et au nord des provinces de l'Ouest. Il fait plus froid dans les provinces d'Ontario et de Québec et plus doux dans l'Ouest.

Trésorier du parti libéral

Le docteur MacDougall, président de la Commission du port, apprend-on dans les cercles politiques, est nommé depuis quelque temps trésorier de l'organisation libérale pour le Canada.

La Belgique n'en veut pas

Bruxelles, 10. (S.P.A.) — Le ministre de la Justice a donné l'ordre à la police de la frontière de refouler les communistes étrangers expulsés de France, qui cherchaient à pénétrer en Belgique. Cette mesure a été provoquée par le fait que la Sûreté Française a procédé hier à l'expulsion d'environ 60 communistes, et se prépare à en expulser d'autres. Il y avait parmi eux, paraît-il, 43 Italiens, et ceux-ci étaient très désireux de se rendre en Belgique, parce qu'ils craignaient qu'en rentrant en Italie ils ne soient arrêtés.

L'enquête sur la police

M. LE JUGE CORDERRE SUGGÈRE QUE LE CHEF DE POLICE SOIT NOMME DURANT BONNE CONDUITE EN VERTU D'UNE DISPOSITION DE LA CHARTE — SEUL UN JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE, APRES PROCES, POURRAIT LE DESTITUER. TROIS REPRÉSENTANTS DE LA VILLE, DE LA PROVINCE ET DU PARLEMENT FEDERAL POURRAIENT SE CHOISIR UNE TÊTE QUI DIRIGERAIT LA POLICE

M. Pierre Bélanger a été interrogé, ce matin, sur divers sujets. Il déclare qu'il a accepté la démission du lieutenant Dooner parce que la conduite de ce dernier laissait à désirer depuis quelque temps, au point de vue de la discipline. Un agent lui avait rapporté que Dooner avait retenu cinquante dollars de la vente de billets pour l'Association Athlétique de la police, donnés par la Canada Steamship Lines. Après enquête, le chef a appris de M. Norcross que ce dernier avait prêté la somme à Dooner. L'année précédente Dooner avait retardé à remettre tout le produit de la vente des billets.

Il déclare que M. Crépeau est venu lui demander de suspendre une poursuite contre un théâtre de vues animées, afin de laisser régler un litige légal sur l'affaire.

Me R.-L. Calder a été interrogé par Me Alban Germain. Ce dernier lui a demandé si par le système de Me Calder de remettre la direction de la police au procureur général, ce ne serait pas les députés au lieu des échevins qui exerceraient de l'influence indue, surtout lorsque le procureur général est un ministre. M. Calder le croit pas qu'il y aurait inégalité.

Le juge Corderre a suggéré que le chef de police soit nommé en permanence durant bonne conduite en vertu d'une disposition de la charte et que le conseil ne puisse faire démissionner qu'après avoir obtenu un jugement à cet effet de la Cour supérieure, après un procès. De même, le chef pourrait être suspendu d'urgence par un ordre d'un juge de la Cour supérieure. De la sorte, l'autonomie de la ville serait maintenue et on aurait d'excellents garanties.

Me Calder fait remarquer que ce système n'aurait pas l'avantage de pouvoir mettre sous une direction unique, les corps de police provinciale, les corps de police municipale et de police fédérale. La ville, la province et le parlement fédéral devraient nommer trois substituts qui, eux, se choisiraient une tête. Toutes les causes importantes passeraient par trois corps de police, sans pour cela intervenir dans l'autonomie de la ville.

Le testament du sénateur Lodge

Salem, Massachusetts, 10. (S.P.A.) — Le testament du sénateur Henry Cabot Lodge, avec quatre codicilles, a été enregistré à la Cour du comté d'Essex. Il n'a pas été fait mention de la valeur de la succession.

L'entrepôt No. 3

Les commissaires du port utiliseront cet hiver le nouvel entrepôt, l'entrepôt No. 3. Ils comptent y entreposer un million cinq cent mille boisseaux de grain. A l'heure qu'il est on y a entreposé plus de sept cent cinquante mille boisseaux. Les entrepôts nos 1, 2 et 3 contiennent au total huit millions de boisseaux qui constitueront avec le grain contenu dans l'entrepôt No. 3 l'approvisionnement de grain du port pour l'hiver.

La licence en droit

L'examen oral de licence à la faculté de droit de l'Université de Montréal aura lieu le 16 décembre. La séance commencera à 8 heures le soir.

On les met dans toutes les écoles

L'auteur de l'intéressante composition La prière en famille, M. Edmond-J. Massicotte, a reçu du P. Albert Roberge, c.s.s., curé de Notre-Dame-des-Chênes, Manitoba, la lettre suivante:

Monsieur, Veuillez, s'il vous plaît, m'envoyer la série complète de vos intéressants "tableaux de moeurs canadiennes". L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba recommande de mettre ces tableaux dans toutes nos écoles françaises du Manitoba.

M. Massicotte est auteur de douze autres compositions qui plaisent énormément à tous ceux qui ont le souci des vieilles coutumes et le culte du passé. Toutes sont en vente au service de librairie du Devoir. En voici la liste et les prix: La Prière en famille. Le mardi gras à la campagne. La bénédiction du Jour de l'an. Le réveil de Noël. La visite de la crèche de l'Enfant-Jésus.

Une veillée d'automne. Le Saint-Viatique à la campagne. L'épluchette de blé-d'Inde. Les sucres. Le retour de la messe de minuit. La tournée au bon vieux temps. L'Angelus. Une nocce d'autrefois. Chacune de ces gravures, dimension sans le carton (8 1/4 par 11 3/4) se vend séparément au prix de 60 sous; 65 sous par la poste. Les treize se vendent au prix de \$7,00 franco.

On est prié d'adresser toutes les commandes en les accompagnant d'un chèque ou d'un mandat au plein montant au Service de librairie du "Devoir", case postale 4020. Livraison sans frais supplémentaires contre remboursement, à Montréal. Main 7460.

A Hochelaga hier soir

M. SAINT-PÈRE A TENU UNE ASSEMBLÉE A LAQUELLE M. ARTHUR CARDIN A PRIS LA PAROLE — LE TARIF ACTUEL NE NUIT A PERSONNE, DIT LE MINISTRE DE LA MARINE

A l'assemblée libérale d'hier soir à l'école Baril, M. Arthur Cardin, ministre de la marine, a pris la défense du tarif King. Il ne croit pas qu'une manœuvre bien administrée ait dû fermer ses portes à cause de la politique tarifaire du gouvernement actuel.

Cependant, ajoute le député de Richelieu, les manufactures sont trop nombreuses pour les besoins du pays. Le tarif plus élevé ne nous aiderait pas à faire concurrence aux produits américains ou anglais sur les marchés du monde.

M. Cardin dit aussi que le gouvernement n'a pas sacrifié l'Est à l'Ouest. Toutes les provinces sont sur le même pied.

Québec vote aujourd'hui

Québec, 10. (D. N. C.) — Ce matin, à 9 heures, les contribuables de Québec ont commencé à voter au sujet d'un emprunt de \$300,000 que veut faire le conseil municipal de Québec. Le conseil, par suite d'une décision de la législature de Québec, à la dernière session, est obligé de faire un référendum pour chaque emprunt qu'il désire effectuer. C'est le second référendum depuis que le nouveau conseil a été élu en février.

La lettre de Zinovieff est authentique

Londres, 10. (S.P.A.) — Le premier ministre Baldwin a déclaré à la Chambre des communes, aujourd'hui, que le sous-comité du cabinet, après avoir examiné les circonstances et la preuve, a conclu que la lettre de Zinovieff est authentique.

Un régiment canadien-français à Ottawa

Ottawa, 10. (S.P.A.) — On demandera au ministre de la défense, sous peu, d'autoriser la formation d'un régiment canadien-français à Ottawa. A une réunion de Canadiens français de la capitale, on a choisi une délégation qui rencontrera M. E.-E. MacDonald afin de lui transmettre cette demande.

Le prix des vivres

Londres, 10. (S. P. A.) — La Commission royale sur le prix des vivres a siégé pour la première fois, ce matin, sous la présidence de sir Auckland Geddes. En ouvrant la séance, sir Auckland a dit que la question est des plus importantes et que la commission ne pourra probablement pas faire de rapport avant quelque temps. Par conséquent le public doit être patient.

La famille chrétienne

S. G. MGR LANGLOIS A TRAITE CE SUJET HIER SOIR A L'UNIVERSITE LAVAL — LE DIVORCE, AGENT DE DESTRUCTION FAMILIALE — LES AUTRES AGENTS NEFASTES SONT LES MAUVAIS JOURNAUX, LES MAUVAIS THEATRES, LES MODES INDECENTES, LA PRODIGALITE, LE LUXE, ETC.

Québec, 10. (D.N.C.) — Parlant du divorce, au cours de la conférence qu'il a donnée hier soir, à l'Université Laval, en présence de S. E. le cardinal Bégin et d'un auditoire distingué, Sa Grandeur Mgr Langlois, évêque de Titopolis et auxiliaire de Québec, a déclaré: "Le divorce, cet agent de destruction familiale et de mort sociale, a pénétré dans la société canadienne à l'aide d'une loi fédérale que nous déplorons et contre laquelle nous élevons une énergique protestation."

Mgr Langlois, en faisant allusion aux dangers qui menacent la famille chrétienne, mentionna les mauvais journaux. "Trop rares, dit-il, sont les journaux qui, de nos jours, font un apostolat de leur profession. Certains presse se fait un point d'honneur de révéler à ses lecteurs tous les scandales; c'est une course à la sensation. Et nos forêts se dépeuplent pour permettre à ces journaux de répandre tous les scandales."

Les modes indécentes sont un grave danger et c'est souvent la mère chrétienne, comment expliquer cela, qui donne l'exemple à son enfant de ces modes indécentes. Les danses modernes sont un autre danger et l'autorité religieuse de ce diocèse, appuyée par l'autorité supérieure, a bien fait de les interdire. Mgr Langlois termine sa conférence en disant que partout où l'esprit mandala a remplacé l'esprit religieux on a fait un pas vers la révolution.

Feu l'abbé Art. Martel

LE CURE DE ST-FELIX-DE-VALEOIS (JOLIETTE) EST MORT CE MATIN

Saint-Félix de Joliette, 10 — M. le curé Martel est décédé la nuit dernière, en son presbytère, après quelques jours seulement de maladie et entouré de quelques parents et amis.

M. l'abbé Martel naquit à Vaudreuil le 3 avril 1863. Il fit ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse et fut ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre le 25 juillet 1889.

Il a exercé le ministère comme vicaire à Sainte-Rose de Laval et à Saint-Jin-des-Laurentides, comme aumônier des Grèves et de l'Instruction Chrétienne.

Il fut d'abord curé de St-Calixte de Montcalm, de Ste-Mélanie et à St-Félix-de-Valois depuis 1913.

Le défunt était le frère de M. l'abbé J. H. Martel, curé de St-Clet, de M. Fortunat Martel, de Mlle Joséphine Martel, de Vaudreuil, le beau-frère de Mme Veuve Joseph Martel et Mme O. Martel, de Montréal. Il compte parmi ses neveux M. l'abbé Lionel Martel, vicaire à St-Zotique de Montréal, et Charles-Henri Martel, voyageur de commerce pour la maison Chaput.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures 30 à St-Félix, avant l'arrivée du train.

Le Devoir offre ses vives condoléances à la famille dans le deuil.

La chaussée et les trottoirs

Afin de prévenir des plaintes de la part des contribuables, M. Terrien, directeur des travaux publics, fait placer des avis sur l'entretien de la chaussée et des trottoirs durant l'hiver.

Les avis ne sont autres que des extraits du règlement no 754, comme suit: "Il est défendu d'exhausser ou d'abaisser le niveau des chaussées ou d'en changer ou modifier la condition de quelque manière que ce soit, durant l'importe quelle saison de l'année, à moins qu'on ne soit autorisé à ce faire par la Cité et dans ce cas, les ouvrages de cette nature ne pourront être exécutés que sous la surveillance et la direction de l'inspecteur de la ville, dont les instructions devront être suivies."

Il est aussi défendu d'y jouer de de jeux; d'y lancer des boules de neige, des pierres ou autres projectiles; d'y patiner ou d'y glisser dans des traîneaux, traînes ou autres genres de véhicules.

Toute personne qui viendra en contravention avec ces dits règlements sera passible d'une amende de \$40, pour chaque offense, avec ou sans les frais.

Ce soir au collège Sainte-Marie

Ce soir, sous les auspices du cercle Sainte-Marie, clôture des réunions inter-cercles de l'A. C. J. C. pour 1924. M. Léo Lespérance traitera de l'industrie de la pulpe dans la province de Québec.

Les Ontariens veulent la prohibition du pari mutuel sur les champs de courses

Ottawa, 10. (D.N.C.) — Les Ontariens, non contents de la prohibition des liqueurs alcooliques, vont tenter de faire prohiber le pari mutuel aux courses une fois pour toutes. Une délégation est arrivée de Toronto et a eu une entrevue avec le gouvernement à ce sujet. Elle demande la suppression du pari sur les champs de courses comme en dehors parce qu'il a atteint des proportions énormes et désastreuses.

M. Good, député ontarien, demandera, à la prochaine session, que le parlement déclare illégal le pari sur les champs de courses eux-mêmes. Mais on prévoit que le sénat bloquera cette mesure, si par hasard, elle est adoptée par la chambre.

La délégation a aussi demandé au gouvernement d'interdire la publication de tout renseignement sur les courses et s'est élevée contre les demandes des compagnies qui tiennent des expositions un peu partout dans le Canada. Ces compagnies veulent obtenir la permission de laisser les jeux de hasard fonctionner pendant les expositions.

Les modes indécentes sont un grave danger et c'est souvent la mère chrétienne, comment expliquer cela, qui donne l'exemple à son enfant de ces modes indécentes. Les danses modernes sont un autre danger et l'autorité religieuse de ce diocèse, appuyée par l'autorité supérieure, a bien fait de les interdire. Mgr Langlois termine sa conférence en disant que partout où l'esprit mandala a remplacé l'esprit religieux on a fait un pas vers la révolution.

Des milliers de personnes ont voté chez Dupuis Frères

La maison Dupuis Frères qui a organisé la grande campagne de propagande au bénéfice des conférences St-Vincent-de-Paul de Montréal (un don de \$2,500) est enchantée du résultat obtenu. Jusqu'à 10 heures samedi soir, des milliers de personnes ont déposé des bulletins de vote dans l'urne.

Washington répondra

Washington, 10. (S. P. A.) — Le département d'Etat a reçu une communication de la Grande-Bretagne expliquant son attitude sur la question des dommages de guerre exigés de l'Allemagne par les Etats-Unis en vertu du plan des experts. Le gouvernement américain fera tenir sa réponse dans quelques jours. On croit qu'il exigera un traitement égal à celui des autres nations.

Nouveau gérant de banque

Québec, 10. (D. N. C.) — M. F.-A. Gauthier, ancien gérant de la banque d'Hochelaga, qui vient de faire l'acquisition du magasin A.-B. Dupuis avec deux associés, a été remplacé par M. J.-H. Prévoist, autrefois gérant de la succursale de Rimouski. M. R.-B. Panet, assistant gérant à Sherbrooke, remplacera M. Prévoist à Rimouski.

Vient de paraître Canadiana

Un album canadien, de 140 pages, dédié "aux jeunes" pour les aider à mieux étudier.

L'HISTOIRE DU CANADA

Dans une douzaine de tableaux synoptiques, on trouve l'énumération des principaux faits historiques avec les dates.

Après chacun de ces tableaux, il y a de nombreuses illustrations: portraits, cartes anciennes et récentes, monuments, scènes diverses, documents. En tout, près de 300 illustrations.

C'est un véritable "album de famille" où la jeunesse canadienne aimera à voir quelques-uns des héros de notre histoire: découvreurs, fondateurs, missionnaires, chefs religieux, civils et militaires, etc., etc. On y verra aussi quelques-unes des beautés et des richesses de notre cher pays.

Un drapeau en couleurs, hors texte, précède chacune des grandes divisions de l'histoire du Canada: le régime français et le régime anglais.

Prix: 75 sous. (80 sous, par la poste.) \$65.00 le cent. S'adresser au Service de Librairie du Devoir.

Décès

CHAMPOUX. — A Montréal, le 9 décembre 1924, à l'âge de 8 mois, est décédé Joseph Chamoux, fils de M. Roméo Chamoux, et de Mme Marie-Anne Chamoux, le 31 courant. Le convoi partira de la demeure de son père, no 27, rue Dagenais, à 10 heures pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

GERVAIS. — A Montréal, le 7 décembre 1924, est décédé, à 82 ans, dans sa veine Roch Gervais, née Emma Helleau, autrefois de Saint-Roch. Les funérailles ont eu lieu.

M. King ira à Québec

Québec, 10. (D. N. C.) — M. King, premier ministre du Canada, est attendu à Québec, les 21 et 22 décembre prochains.

M. King adressera la parole à une grande assemblée.

Ce soir, à 8 hrs 15, salle Saint-Sulpice: représentation cinématographique du voyage du DEVOIR en Acadie tourné par le Cinéma Canadien (limité) — Allocution du docteur Prince, président des AMIS DU DEVOIR; causerie de M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.; chant d'Évangéline — Les billets sont en vente à la salle Saint-Sulpice à partir de sept heures et jusqu'à six heures du soir au bureau du DEVOIR, 336 Notre-Dame est, au prix de 50 sous l'unité — Il n'y a pas de places réservées.

Les taux du gaz et de l'électricité

M. J. S. NORRIS, GERANT GENERAL DE LA MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER, REpond AUX RECENTES ALLEGATIONS DE M. E.-W. VILLENEUVE

M. J. S. Norris, vice-président et gerant général de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, dit, en commentant les récents articles de journaux relatifs à sa compagnie que celle-ci n'avait pas l'intention de poursuivre une controverse dans la presse relativement à ces faits, mais que les avancés de M. Villeneuve étant tellement inexacts et de nature à induire en erreur, qu'il croyait être de son devoir de rétablir certains faits, en toute justice pour le public et la compagnie.

Le prétendu bill devant être présenté à la Législature de Québec à sa prochaine session dans le but de légaliser la prétendue formation d'une combine "pour contrôler exclusivement et sans compétition le pouvoir électrique de cent mille milles en bas de Québec aux limites d'Ontario", est un canard, le fruit de quelque imagination en ébullition. Aucune consolidation de ce genre n'est projetée, ni aucun bill préparé pour y donner suite, car notre compagnie n'est aucunement intéressée dans la distribution du pouvoir électrique en dehors du district de Montréal.

M. Norris ajouta que sa compagnie n'a aucun contrôle sur le prix vendant de ses actions à la Bourse de Montréal et qu'il n'a aucune relation directe avec les tarifs du service, car les Commissions d'Etats, constituées pour établir et contrôler les tarifs, telle la Commission des services Publics de Québec (et des Commissions similaires existant dans chaque province du Canada et dans chaque Etat de l'Union) ne font pas entrer en ligne de compte le capital-actions, mais basent uniquement les taux sur la valeur physique de l'entreprise et établissent des tarifs devant produire un rendement raisonnable sur celle-ci, et sur celle-ci seulement. La Compagnie M. L. H. & P. Cons. est prête à justifier, en aucun temps, le rendement que produisent ses tarifs par rapport à la valeur de sa propriété. De fait, il serait facile d'établir que la valeur physique de la propriété et de l'outillage de la compagnie excède considérablement son capital-actions (et ceci à l'exclusion de la valeur de l'achalandage ou des contrats existant avec des compagnies génératrices).

Les avancés de M. Villeneuve, relativement aux profits de la compagnie, sans d'abord en déduire les charges fixes et sans pourvoir un rendement sur la valeur de la propriété, constituent soit une tentative délibérée d'induire en erreur, soit une ignorance totale des principes économiques à la base des entreprises hydro-électriques, dit le vice-président de la compagnie; il eût été si simple de référer aux rapports des autres compagnies d'Utilités Publiques pour établir une comparaison avec la nôtre sous ce rapport.

M. Norris dit qu'il ne désirait pas discuter sur le menu des chiffres soumis par M. Villeneuve, et qu'il se servirait d'un seul exemple pour établir combien ceux-ci sont inexacts. Dans le rapport annuel de la compagnie pour l'année fiscale 1921 auquel M. Villeneuve réfère, il est déclaré que "les propriétés et l'outillage de la compagnie et de ses filiales ont été entretenus effectivement, comme par le passé, et qu'une somme de \$897,886.36 a été dépensée, durant l'année, à cette fin, tel qu'on le voit au compte d'entretien". M. Villeneuve réfère à la feuille de balance pour y extraire, parmi l'actif, l'item "Placement sur propriétés et usines \$223,767.18" lequel est un placement fait par la M. L. H. & P. Cons. même (et non par ses filiales), dans un immeuble de l'ouest de la ville; la valeur de la propriété pour l'entretien de laquelle a été dépensée ladite somme, est indiquée sur la feuille de balance comme étant de près de \$70,000,000 — fait que M. Villeneuve fait mine d'ignorer entièrement.

Le public est nécessairement plus intéressé à la comparaison des divers tarifs en usage et la compagnie est en mesure de justifier la déclaration suivant contenue dans son dernier rapport annuel: "Nos actionnaires de même que nos directeurs seront heureux de constater que la position de notre compagnie est sans égale sur le continent nord américain relativement à la modicité des tarifs pour la fourniture du gaz et de l'électricité. — fait fort remarquable si l'on considère d'abord que nous sommes plus cloignés que les autres compagnies de la source des matières brutes, ce qui implique des frais de transport et de douane, et que nous avons à subir des conditions climatériques des plus défavorables, à cause de la rigueur de nos hivers."

Il est bon de remarquer, dit M. Norris, que M. Villeneuve, parmi les milliers de compagnies faisant l'extraction du gaz, n'en choisit que quatre pour fins de comparaison, soit les villes de Cleveland, Rochester, Philadelphie et Baltimore. Parmi ces dernières, Cleveland est située à moins de cent milles des mines de charbon et est en plus alimentée en partie par du gaz naturel. Les tarifs de Rochester ont été en litige devant les tribunaux durant de nombreuses années, la question se rapportant aux droits de la compagnie à imposer une charge pour service, en plus d'un tarif pour la fourniture de la commodité même. Quant à Philadelphie, où un tarif de \$1.00 est en vigueur, il faut se rappeler que cette ville possède l'avantage d'être sise dans l'Etat le plus grand producteur de charbon de l'Union Américaine, et étant située relativement près des mines, ses frais de transport de charbon sont minimes. Les frais pour le transport du charbon que nous utilisons sont plus considérables que la somme totale payée par la ville de Philadelphie et pour l'achat du charbon et pour son transport réunis. De fait, le tarif du gaz à Montréal est plus bas que le tarif moyen en vigueur dans les Etats miniers, où la M. L. H. & P. Cons. s'approvisionne, dit M. Norris. Quant à la compagnie locale de Baltimore, à laquelle réfère M. Villeneuve, celle-ci achète la plus grande partie de son gaz à un prix excessivement bas, comme sous-produit provenant des fourneaux à coke et de ceux des aciéries locales. M. Norris fait remarquer que M. Villeneuve compare les tarifs bruts de Montréal avec les tarifs nets des autres villes, et en mentionnant les tarifs industriels minima de Rochester s'abstient de mentionner les tarifs industriels en vigueur à Montréal. Pour fins de comparaison, les tarifs de Montréal auraient dû être mentionnés comme étant de 80 cents à \$1.10 par mille pieds, au lieu de \$1.20 comme étant le seul prix auquel le gaz se vend à Montréal.

Il est très significatif, dit M. Norris, que M. Villeneuve s'abstienne de référer aux tarifs existant dans les autres villes canadiennes, exploitant des services d'utilités publiques sous des conditions climatériques analogues aux nôtres. Québec \$1.50, Cornwall 1.75, Guelph 1.26, Kingston 1.80, Kitchener 1.62, London 1.25, Ottawa 1.60 à \$1.27, Sherbrooke 1.49, Halifax 1.76, Winnipeg 1.60.

Lorsque la compagnie M. L. H. & P. Cons. préconisa l'application à Montréal des tarifs de Toronto pour le gaz (tarifs combinés) prenant un tarif pour la commodité fournie plus une charge pour le service) M. Villeneuve fut le premier à s'y opposer. M. Norris ajoute que les comparaisons fournies par M. Villeneuve relativement aux tarifs électriques étaient également inexacts et de nature à induire en erreur. Les tarifs choisis par M. Villeneuve s'appliquent exclusivement à des services établis où il est notoire que la répartition est influencée par des raisons politiques et où les administrations ne sont pas seulement financées par l'argent du public, mais sont aussi, pour ainsi dire, exemptes de toute taxe et même dans ces cas les chiffres donnés sont inexacts. Le tarif pour force motrice mentionné par M. Villeneuve pour la ville de Winnipeg, au lieu d'être de 0.10 de cent le kilowatt-heure est en réalité exactement le double de ce chiffre, soit 1.8 cent le kilowatt-heure. Son assertion relativement au coût de l'énergie électrique à la compagnie des tramways de Montréal, n'est pas moins inexacte; ce coût n'est pas de 1 cent 1-2 le kilowatt-heure, comme le prétend M. Villeneuve, mais moins qu'un cent le kilowatt-heure. L'avancé que dans la plus grande partie des villes ontariennes, le coût de la lumière est de 3 cents le kilowatt-heure est aussi de nature à induire en erreur, car les 198 municipalités alimentées par le système hydro-ontarien, un tarif de 3 cents est en vigueur dans 75 de celles-ci, mais à ce tarif s'ajoute une charge fixe de 30 cents par mois dont M. Villeneuve ne fait mention, et pour la masse des consommateurs, cette charge de service établit le tarif plutôt à 4 cents qu'à 3 cents; dans les 123 autres municipalités, le tarif, en plus de la charge de service, s'établit à 4, 5, 6, 7 et 8 cents le kilowatt-heure.

M. Norris ajouta que, relativement aux services civiques tels que le pompage de l'eau et l'éclairage des rues auxquels le public est grandement intéressé, M. Villeneuve ne fait aucune comparaison. Il est peut-être bon de mentionner que le tarif pour l'éclairage des rues à Montréal en 1923 s'établissait à 43 cents par tête et à 75 cents à Toronto. Le tarif pour le pompage de l'eau à Montréal s'établit à 0.448 cents par kilowatt-heure, soit à peu près la moitié du prix que paie Toronto pour le même service.

Si l'on compare le total de l'énergie électrique produite et livrée au district et à la ville de Montréal durant l'année 1923, avec le revenu total reçu de ce chef, l'on constate que le tarif moyen pour l'éclairage et l'énergie électrique fournie s'établit à 1.31 cent le kilowatt-heure. Le tarif moyen pour la ville de Toronto, comparé sur une même base et pour la même période s'établit à 1.80 cent le kilowatt-heure, soit 39 pour cent de plus que le tarif de Montréal.

L'on doit aussi remarquer que les services mentionnés sont des services établis où ne paient aucune contribution à la communauté sous forme de taxes soit municipales, fédérales ou provinciales, alors que le budget de la M. L. H. & P. Cons. est grevé de ce chef pour l'année courante d'une somme de \$1,058,000.00.

M. Norris appuya sur le fait que les actionnaires et les abonnés de la compagnie peuvent être assurés que la M. L. H. & P. Cons. n'a rien à redouter d'une enquête relative à ses tarifs soit pour le service du gaz ou pour celui de l'électricité et qu'un contraire une telle enquête serait la bienvenue.

Le Syndicat catholique des journalistes a tenu une assemblée très nombreuse et fort bien réussie, dimanche après-midi, à la salle no 1, édifice des Syndicats catholiques, 55, rue de Montigny est. Une centaine de membres étaient présents. Il y eut 22 nouvelles initiations. M. Charles Lepage occupait le fauteuil présidentiel. Le comité conjoint de la soirée donnée par les syndicats des menuisiers, maçons et journalistes a donné son rapport. Les recettes sont excellentes. Ce comité conjoint a décidé, dans un but de propagande, de donner tous les derniers samedis du mois, une soirée gratuite récréative. Tous les journalistes, maçons ou menuisiers non-syndiqués auront le privilège, ce soir-là, d'entrer dans leur syndicat respectif sans payer de droit d'entrée.

M. R. Binette, agent d'affaires, a donné son rapport. Il a montré que là où les journalistes étaient syndiqués, il n'y avait pas eu de diminution de salaire, tandis qu'au contraire là où les journalistes étaient non-syndiqués, des coupures de 5 et 10 sous de plus avaient été imposées. L'agent d'affaires rapporte qu'il a placé à la fin de la semaine dix journalistes, malgré la crise du chômage.

M. O. Filion, président de la Fédération des métiers de la construction, a dit aussi quelques mots. Il a montré la nécessité de l'organisation et les bienfaits que les syndicats peuvent retirer de la Fédération.

Après les rapports des officiers et les discussions d'intérêt général, on ajourna l'assemblée au 3ème dimanche, soit le 21 décembre.

LAGHINE Le Syndicat catholique interprofessionnel organise pour mardi, le 16 décembre, un grand eucharistique qui aura lieu à la salle de l'Académie Saint-Sacrement (Dominion Park); la partie de cartes commencera à 8 hres 30 p.m. On peut voir les prix nombreux et de grande valeur installés dans les vitrines du magasin J.-A. Tessier, de Dominion Park.

CHEZ LES CORDONNIERS L'assemblée de propagande du Syndicat des cordonniers-treppers a été un succès de premier ordre. La salle no 2 était remplie à sa capacité. M. J. Gobeil présidait la réunion. Ont porté la parole: MM. l'abbé Lafontaine, E. Chalifoux, président général, C. Thounin, président honoraire, A. Bellemare, vice-président du local no 2. Tous ont été longuement applaudis.

M. Lafontaine, aumônier, parla avec éloquence de ce que l'Eglise dans l'histoire avait fait pour l'ouvrier: abolition de l'esclavage, abolissement du travail, relèvement de la femme, protection des faibles. Aujourd'hui, l'Eglise demande à ses prêtres d'aider aux travailleurs, de leur apporter le concours de leur expérience et de leur éducation; ce concours, le clergé canadien-français l'apporte avec tout le dévouement possible.

M. E. Chalifoux rappelle ce que le Syndicat des cordonniers a fait pour ses membres: relèvement des salaires dans de nombreux cas, réductions repoussées, griefs redressés et tout cela sans grève et en respectant le principe éminemment chrétien de la paix entre le capital et le travail. Le syndicat a donné 8500 dans quelques mois en indemnités mortuaires ou en maladie; il a payé son agent d'affaires; celui-ci (M. G. Laurier) a su, par son tact, obtenir la permission de collecter les membres dans vingt ateliers. La demande de main-d'oeuvre se fait au syndicat maintenant. Le succès est complet.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES JOURNALIERS Le Syndicat catholique des journalistes a tenu une assemblée très nombreuse et fort bien réussie, dimanche après-midi, à la salle no 1, édifice des Syndicats catholiques, 55, rue de Montigny est. Une centaine de membres étaient présents. Il y eut 22 nouvelles initiations. M. Charles Lepage occupait le fauteuil présidentiel. Le comité conjoint de la soirée donnée par les syndicats des menuisiers, maçons et journalistes a donné son rapport. Les recettes sont excellentes. Ce comité conjoint a décidé, dans un but de propagande, de donner tous les derniers samedis du mois, une soirée gratuite récréative. Tous les journalistes, maçons ou menuisiers non-syndiqués auront le privilège, ce soir-là, d'entrer dans leur syndicat respectif sans payer de droit d'entrée.

M. R. Binette, agent d'affaires, a donné son rapport. Il a montré que là où les journalistes étaient syndiqués, il n'y avait pas eu de diminution de salaire, tandis qu'au contraire là où les journalistes étaient non-syndiqués, des coupures de 5 et 10 sous de plus avaient été imposées. L'agent d'affaires rapporte qu'il a placé à la fin de la semaine dix journalistes, malgré la crise du chômage.

M. O. Filion, président de la Fédération des métiers de la construction, a dit aussi quelques mots. Il a montré la nécessité de l'organisation et les bienfaits que les syndicats peuvent retirer de la Fédération.

Après les rapports des officiers et les discussions d'intérêt général, on ajourna l'assemblée au 3ème dimanche, soit le 21 décembre.

LAGHINE Le Syndicat catholique interprofessionnel organise pour mardi, le 16 décembre, un grand eucharistique qui aura lieu à la salle de l'Académie Saint-Sacrement (Dominion Park); la partie de cartes commencera à 8 hres 30 p.m. On peut voir les prix nombreux et de grande valeur installés dans les vitrines du magasin J.-A. Tessier, de Dominion Park.

CHEZ LES CORDONNIERS L'assemblée de propagande du Syndicat des cordonniers-treppers a été un succès de premier ordre. La salle no 2 était remplie à sa capacité. M. J. Gobeil présidait la réunion. Ont porté la parole: MM. l'abbé Lafontaine, E. Chalifoux, président général, C. Thounin, président honoraire, A. Bellemare, vice-président du local no 2. Tous ont été longuement applaudis.

M. Lafontaine, aumônier, parla avec éloquence de ce que l'Eglise dans l'histoire avait fait pour l'ouvrier: abolition de l'esclavage, abolissement du travail, relèvement de la femme, protection des faibles. Aujourd'hui, l'Eglise demande à ses prêtres d'aider aux travailleurs, de leur apporter le concours de leur expérience et de leur éducation; ce concours, le clergé canadien-français l'apporte avec tout le dévouement possible.

M. E. Chalifoux rappelle ce que le Syndicat des cordonniers a fait pour ses membres: relèvement des salaires dans de nombreux cas, réductions repoussées, griefs redressés et tout cela sans grève et en respectant le principe éminemment chrétien de la paix entre le capital et le travail. Le syndicat a donné 8500 dans quelques mois en indemnités mortuaires ou en maladie; il a payé son agent d'affaires; celui-ci (M. G. Laurier) a su, par son tact, obtenir la permission de collecter les membres dans vingt ateliers. La demande de main-d'oeuvre se fait au syndicat maintenant. Le succès est complet.

M. C. Thounin conseilla aux jeunes de s'enrôler dans le syndicat catholique qui avait l'avenir pour lui et qui offrait toutes les garanties de sérieux et d'honnêteté que peuvent désirer les travailleurs. M. Thounin, qui est un vieil unioniste, fait l'histoire des différents mouvements syndicalistes chez les travailleurs en chaussures. Tout a été essayé. La demande de genres d'organisation: unions américaines, unions neutres, associations canadiennes indépendantes; le meilleur genre d'organisation est le syndicat national et catholique qui répond le mieux à nos traditions les plus chères.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" -- dirait Lafontaine

AVOCATS Archambault & Marcotte 30, ST-JACQUES, MONTREAL. Joseph Archambault, Emile Marcotte. Avocat de la Couronne, L. L. B.

AVOCAT Eugène Simard, B.A., LL.L. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 32, Notre-Dame Est Montréal

AVOCATS Vanier & Vanier Anatole Vanier, Guy Vanier. 74, Main 2632, 97 SAINT-JACQUES

AVOCAT Aldéric Blain B.A., LL.L. Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest. Immeuble Duluth, chambre 21. Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord

DENTISTE Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur—Méthodes modernes 144, RUE VINET, Angle ST-JACQUES

DENTISTE Dr Eugène Côté, L.D.S. 1885, RUE NOTRE-DAME OUEST Heures: 9 à 9; Jeudi soir excepté UN seul Bureau

DENTISTE Dr A. Heynemand 374, RUE SAINT-DENIS MONTREAL

LES VOYAGEURS DE COMMERCE FONDATION D'UN CERCLE A GRANBY Granby, 10. — Un nouveau cercle catholique des Voyageurs de commerce vient d'être fondé à Granby. Il compte douze membres dont onze ont déjà fait une ou plusieurs retraites fermées, et il pourra s'en adjoindre encore une quinzaine.

LA SITUATION EN ARGENTINE Buenos Ayres, 5 nov. (par courrier) — Depuis six mois le commerce et l'industrie de l'Argentine sont dans une très grande activité. De plus fortes récoltes et des prix plus élevés pour le grain ont augmenté les recettes des chemins de fer et la valeur des exportations en même temps que le marché regorge de devises étrangères, principalement de sterling et de dollars. Ces facteurs, coïncidant avec une diminution dans les importations et les versements en or à New-York pour couvrir les échéances sur obligations, ont grandement participé à la hausse du peso. La balance défavorable du commerce en 1923 était de \$81,000,000 (cours canadien) mais cette année elle ne dépassera probablement pas \$11,300,000. Le fort volume des importations de 1923 est attribué au désir qu'avaient les importateurs de s'approvisionner avant la mise en force du nouveau tarif. Vu la forte augmentation des exportations à des prix plus élevés au cours des derniers neuf mois, les perspectives d'avenir sont très brillantes et l'optimisme règne partout. Tous les chemins de fer accusent des augmentations de recettes comparativement à la période correspondante de 1923. Les avances des banques sont un peu plus considérables, indiquant une plus grande activité dans les opérations bancaires.

ANTIKOR-LAURENCE ENLEVE PROMPTEMENT LES CORROSIONS ET DURILLONS. SÜR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Trajet d'une rapidité sans précédent pour Winnipeg La rapidité du service du Pacifique Canadien entre Montréal, Ottawa, Port Arthur, Fort William et Winnipeg est depuis longtemps proverbiale. Voici maintenant le nouveau rapide quotidien qui bat de plusieurs heures tous les records précédents. Il permet de gagner un temps considérable dans ces villes et d'expédier des colis de messageries qui n'avaient pu encore atteindre leur but aussi rapidement.

Au pénitencier Le juge Cusson a condamné Arthur Grimard, Henri Buisière et Albert Gauthier, coupables de cambriolage, à deux ans de pénitencier. George McMahon et Josephat Normand, coupables d'avoir volé un télescope, ont attrapé la même sentence. Albert Thériault, coupable d'avoir volé une couverture de voiture, a eu trois ans de pénitencier.

Le conseil national économique en France La commission chargée par le gouvernement français de rédiger les statuts du Conseil national économique vient d'établir un avant-projet comportant les dispositions suivantes:

DENTISTE Dr R. Laporte Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame Spécialité: EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone: Westmount 6994

DENTISTE Dr Ad. L'Archevêque 468, PARC LAFONTAINE Tél. Belair 1301 Angle Christophe Colomb

DENTISTE Dr Paul E. Perreault Extraction et traitement sans douleur 955 RUE ONTARIO EST Angle Ave. Papineau

MEDECIN Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York. Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 460, SAINT-DENIS MONTREAL

MEDECIN Dr J.-M.-A. Valois Spécialités: Voies Urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417, 40, RUE SAINT-DENIS

CALCULATEUR Il n'y a plus de raison pour que le "maître à danser" de Figaro prenne la place du "calculateur". Grâce à notre BOTTIN on sait maintenant où trouver les gens compétents.

NOTAIRE Chs Archambault, c.c.s. Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 755 MONT-ROYAL EST

NOTAIRES Jeannotte & Duval Réglements de successions — Prêts et Placements — Incorporations Tél. Est 6395, 706, STE-CATHERINE EST

NOTAIRE Horace Lippé Placements d'argent—Organisation de compagnies — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

OPTOMETRISTE Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et pièces 453, RUE SAINT-DENIS Tél. Est 3795

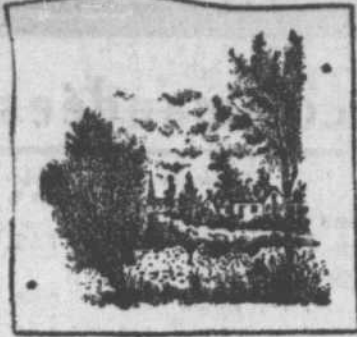
PROFESSEUR LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval. Officier d'Académie — Auteur de plus anciens cours préparatoires aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie

PROFESSEUR René Savoie, I.C.I.E. Cours préparatoire du professeur Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire Cours Classique, Commercial, Leçons privées 238, RUE SAINT-DENIS

ORFÈVRE M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molière pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.

British Consols Cigarettes On les fume partout 12 pour 15¢ 20 pour 25¢ La plus grande marque indépendante en Amérique

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria" Préparé spécialement pour bébés et enfants de tout âge



Page du Foyer

Armi les cadeaux à offrir...

Nous mentionnions l'autre jour la serviette de toilette. Les toiles sont devenues depuis des années tellement chères que dans la plupart de nos maisons le nombre des belles serviettes est limité. Les jeunes filles qui reçoivent, et les mamans qui reçoivent aussi, pour elles-mêmes ou leurs filles, seront donc également heureuses de ce cadeau. Donnez-en une, deux, trois, suivant vos moyens. Qu'elles soient fines, ourlées d'un jour échelle, et initialisées.

Si vous n'en donnez qu'une, pourquoi ne la festonneriez-vous pas? Le feston est un travail qui se fait très vite, et d'un joli modèle, il rehausse la valeur de la toile. Pour les serviettes, les festons sont plutôt larges et à dents simples. De grandes dents rondes sont plus faciles à faire, pour les moins habiles. Des dents "gothiques", c'est-à-dire allongées, comme le cin-

tre, d'une arcade gothique, font beaucoup d'effet sur une serviette large.

On peut encore agrémenter un bord très large ourlé d'un jour échelle, par une petite dent au crochet ou à la frivolité. Ceci non plus n'exige pas un très long travail. Dans une veillee ou deux, vous vous en tirez.

Le fillet crochet, passé de mode pour la lingerie, est cependant toujours de mode sur le linge de maison. Les revués vous en offrent encore tous les jours d'attractifs modèles. Un large entre-deux, au fil très fin, tricoté serré, sera joli. Il y a aussi les serviettes travaillées en couleur, qui ont bien leur charme. On fait un feston en fil garanti pour ne pas changer, ou bien, une petite dent au crochet. Vous ornerez encore avec des initiales ou un motif. Je crois que le choix ne sera guère embarrassant. Même les cahiers de modes ordinaires ont des patrons qui se vendent à prix modiques.

Cousine GILLETTE.

L'indifférence nationale

M. Euclide Desjardis, avocat, a donné une causerie à la dernière assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Henri. Il a commenté l'article de M. Antonio Perault, paru dans l'Action française du mois dernier et intitulé "L'indifférentisme national". Il a conseillé aux membres de la section de travailler de toutes leurs forces à l'émancipation économique de notre race de la tutelle anglo-saxonne et juive.

Le président a remercié ensuite M. Desjardis de sa causerie et il a ajouté qu'avec l'aide de ses collaborateurs il essayait de créer un mouvement de fraternité française entre toutes nos sociétés, par cette pratique de faire venir mensuellement un conférencier représentant l'une d'entre elles. "Nous avons, dit-il en terminant, dix-neuf nouveaux membres ce soir, c'est très bien mais il faut davantage, et nous faut une section qui sera vraiment représentative". M. l'abbé Dufresne ajouta aussi quelques mots, conseillant de continuer dans la bonne voie et de toujours avoir un patriotisme pratique.

Vacances universitaires

La commission des études de l'Université de Montréal fait connaître les règlements suivants à la suite d'une récente réunion, relativement aux "vacances universitaires":

1. Quatre vacances: a) Noël, 1er de l'an et l'Épiphanie, du 24 décembre au 7 janvier; b) les jours gras, du samedi matin qui précède la Quinquagésime au mercredi des Cendres au soir; c) aux fêtes de Pâques, du mercredi saint au lundi de Pâques au soir; d) en été, du 15 juin au 15 septembre.

2. Les vacances mentionnées commencent après le dernier cours du soir au jour mentionné pour se terminer avant le premier cours du matin indiqué pour le retour.

3. A l'Université, l'on observera les fêtes religieuses d'obligation.

4. Les congés dits fêtes patronales de Facultés ou Ecoles sont maintenant observés pour ce qui regarde la messe seulement.

5. Les quatre soirs de retraite pascale (la semaine qui précède le dimanche de la Passion), les cours du soir ont lieu comme à l'ordinaire après l'office du soir.

6. Ce règlement entrera en vigueur le 15 septembre 1925.

Le Prince se rendrait en Argentine

Londres, 10 — On annonce que le prince de Galles se rendra en Argentine après sa visite en Afrique, le printemps prochain.

Il se pourrait aussi que le prince se rende aussi dans son ranch, au Canada, à son retour de sa randonnée.

Pour les endroits de la Nouvelle-Angleterre

Pour aller à Boston et autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, il y a deux trains que le public voyageur apprécie beaucoup. Ces trains quittent la gare Bonaventure tous les jours à 8.35 a.m. et 8.40 p.m. donnant un service insurpassable.

Le train de 8.35 a. m. comprend des voitures modernes, des wagons-salon et restaurant; celui de 8.40 p. m. se compose de wagons-lits avec salon et des voitures ordinaires entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield.

Pour plus amples renseignements, réserve de place, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques, Tél. Main 3620. (réc.)

Cours de M. Arthur Saint-Pierre

Ce soir, à 7 h. 45 aura lieu le cours sur les oeuvres sociales de M. Arthur Saint-Pierre. Le professeur parlera de la mortalité infantile, de son chiffre élevé et de ses causes. Il montrera comment la Goutte de lait a combattu le fléau. Il expliquera le fonctionnement et l'origine de cette oeuvre et les résultats qu'elle donne.

Princesses Dollar

Mardi le 13 et jeudi le 15 janvier 1925 au Monument National La Société Canadienne d'Opérette interprétera Princesses Dollar, opérette en trois actes de Willner et F. Grunbaum adaptation française de Willy et Raph, musique de Léo Fall.

Cette opérette servira de rentrée à Mlle Camille Bernard qui tiendra le rôle d'Alice Couder l'une des Princesses Dollar tandis que madame Antoinette Dionne-Ledoux jouera celui de Daisy la seconde Princesses Dollar.

L'oeuvre de Léo Fall est totalement nouvelle pour le public montréalais du moins pour celui de la Société Canadienne d'Opérette. L'action se passe à New-York pour les premiers actes et le troisième acte se passe en Californie.

Princesses Dollar nous ramènera en scène un artiste qui a fait courir tout Montréal lors des mémorables représentations des "Soirées de Familles", et il fera plaisir de revoir madame Mary Calder Bonnier qui a bien voulu accepter le rôle d'Olga, rôle très périlleux et demandant une interprète très au courant de tous les secrets du théâtre.

Princesses Dollar sera montée avec le plus grand faste encore jamais vu à La Société Canadienne d'Opérette. Nous y verrons de très jolis décors neufs et de très jolis costumes et nous entendrons un choeur encore plus puissant que lors de la représentation de Réve de Vaise. (Communiqué)

J.E. TURCOT
3 Est S.-Catherine
près Blvd St-Laurent

Succursale:
Le Salon Musical
207 rue St-Denis

MUSIQUE
Moderne
Classique
Profane
Religieuse
Populaire

De tous les pays
pour tous les instruments.

VICTROLAS

La maison par excellence où l'on peut se procurer aux meilleurs prix,
Toute la musique en feuilles
Tous les instruments de musique

La Bonne Cuisine

Bifteck à la canadienne — Préparez un plat dans lequel vous déposerez poivre et sel, et que vous tiendrez sur un poêle, ou au-dessus de l'eau bouillante, quand la grillade aura été bien battue, mettez-la sur un gril ayant une bonne braise dessous; retirez-la toutes les cinq minutes pour la presser dans votre plat, où vous placerez aussi du beurre, si le bœuf n'est pas gras; quand il est tiré, jetez un verre à vin d'eau bouillante dans la sauce.

Ponding aux raisins — Une pleine tasse à thé de farine, six oeufs, ôtez deux blancs, gros comme un jaune d'oeuf de beurre, un verre de franchise eau-de-vie, sucre, cannelle, muscade, raisin à votre goût, du lait assez pour former de tout cela une pâte bien épaisse; ensuite mettez le tout dans un linge trempé dans l'eau bouillante et enduit de beurre et de farine, attachez-le bien serré, jetez-le dans l'eau bouillante, et faites bouillir une heure et demie.

Ponding aux pommes — Prenez une demi-terrine de pommes, les épouchez et hachez bien menues; prenez une demi-terrine de farine, cassez un quarteron de beurre par petits morceaux dedans, prenez de l'eau froide et délayez cette farine pour pouvoir la rouler sur une table, étendez-la une fois plus longue que large; étendez un lit de pommes saupoudrées de muscade, sucre et cannelle pilés jusqu'à ce que vos pommes soient employées, roulez ensuite votre pâte et fermez-la à chaque bout; enfermez-la dans un linge mouillé et préparé comme on fait pour les autres pondings; puis mettez-le dans l'eau bouillante, où vous le laisserez trois heures, s'il est gros, et deux heures et demie, s'il est petit. Une sauce à l'ordinaire.

Conseils pratiques

Pour les fenêtres — Si les fenêtres sont difficiles à ouvrir ou à fermer frottez les montants avec un peu de lard ou de saindoux, l'effet est immédiat.

Confiture — Voulez-vous un bon moyen pour couvrir les pots de confiture? Ayez du papier de soie que vous tremperez dans une soucoupe pleine de lait. Couvrez vos pots de confiture avec ce papier, mais avec beaucoup de précautions pour qu'il ne se déchire pas. Lorsqu'il sera

Le Triomphe CONTANT

est un jambon
Il est délicieux et économique
EXIGEZ-LE

Le Beurre Triomphe de CONTANT

Demandez-le. Qualité insurpassable

La Congrégation des hommes de Ville-Marie

La congrégation des hommes de Ville-Marie a tenu une importante réunion dimanche soir dans la chapelle Notre-Dame des Anges, à l'occasion de l'Immaculée-Conception. On a célébré le cinquantième anniversaire d'entrée dans la Congrégation de MM. Zéphirin Arcand, Philippe Beauré, Narcisse Dupuis, Ubaldo Garand et Hector Lapière.

Le préfet de la congrégation, M. Gilbert Gauthier, félicita aussi ses cinquante ans comme préfet et ses soixante-cinq ans comme membre. Dix nouveaux membres ont aussi été admis.

M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil, a prononcé l'allocution de circonstance. Le directeur de la Congrégation, M. l'abbé Jos. Jodoin a aussi souligné la fête du jour.

La soirée du 16 décembre

Au Monument National, sous la présidence de M. le juge Monet, soirée de gala le 16 décembre, et clôture du grand concours de charité des sourds-muets. Orchestre, démonstration par les sourds-muets, comédie par les anciens du patronage Saint-Georges, tirage de 57 magnifiques primes (\$4,400), proclamation des lauréats. Billets en vente chez Archambault, marchand de musique, 312, rue Ste-Catherine est, téléphone Est 4486; Emile Hogue, 3107, rue St-Dominique, téléphone Calumet 10353; et à l'Institut St-Laurent, téléphone Calumet 0354. — Pour tout ce qui concerne le concours de charité, on est prié de faire rapport avant le 14 décembre, afin de permettre aux organisateurs d'enregistrer les différents coupons de manières à rendre justice à tous les porteurs de billets. (Communiqué)

Conférence par le Dr W.-H. Atherton

Le docteur W. H. Atherton donnera à l'Université de Montréal, vendredi prochain, le 12 décembre, dans la grande salle des conférences de l'Université de Montréal, 185 rue Saint-Denis, une conférence en anglais sur "l'Université de Montréal et la culture anglaise". Cette conférence est comprise dans la série des conférences données à l'Université de Montréal cet hiver. Le docteur Atherton est professeur de lettres anglaises à l'Université.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

Liets, et les a cachés.
Oui, elle a osé les cacher... Quel crime!...
La femme voudrait les trouver pour les massacrer.
Quand la chatte, à bout de force, est venue mendier un peu de lait à la cuisine, la mégère l'a enfermée, et s'en est allée, en quête de turpie, par le jardin printanier où tout chantait le nid et l'amour.
J'ai vu l'animal, qui buvait d'une manière précipitée et haletante, comprendre la manoeuvre et se jeter sur la porte pour que je lui ouvre. Mais j'ai eu peur que sa crainte et sa hâte ne trahissent sa maternelle cachette.

Ce soir, 6 heures.

La cuisinière exulte... elle a trouvé!
Il y a trois amours de petits chats tout blancs, bien cachés dans les moussettes d'un des deux grands roseaux qui encadrent notre chapelle.
Je suis allée les voir, ces petits. Ils sont jolis comme tout avec leur petit nez de velours rose... La mère n'a pas eu peur de moi... elle a compris que j'étais une amie... Elle se donnait tout entière à ses petits.
J'ai rêvé devant cette délicatesse d'amour.
On sent qu'un être bon a créé d'abord cet instinct maternel, si admirable, si émotif.
Mais ensuite, qui a créé la joie sauvage de cette femme, laquelle pourtant a eu des enfants?
Je l'entends là-bas faire un trou où elle mettra les trois petits tout vivants — c'est l'habitude dans le pays — et avec une satisfaction qu'elle ne dissimule pas.
— Ah! tu as eu beau les cacher, coquine, je les ai trouvés tout de même, tes salles gosses!
J'ai encore, à cette minute

les yeux, de la vie, de l'amour et de la beauté... La chatte est étendue pour que ses petits puissent s'allaiter plus à leur aise.
Dans un instant, sous les pieds lourds de cette fille, ce sera de l'ignominie, des entrailles sanglantes et de la mort...
Pourquoi Dieu permet-il que fleurisse cette vie, pour la laisser anéantir dès son apparition?
Pourquoi...? Pourquoi...?
Et si je lui dis un mot, à la cuisinière, ce sera la scène pitoyable, car c'est sa chatte... sa pauvre chatte, à elle! Elle a bien le droit d'en faire ce qu'elle veut! Et elle tuera quand même... On a tousjours tué dans sa famille.
6 heures.
C'est fini... La femme revient heureuse à la cuisine, sa bêche rouge à la main, et elle explique la manière à la femme de chambre. Elle a fait un trou très profond, a pris les chats avec sa pelle, les a mis dans le trou, l'a comblé, puis l'a piétiné...
— Et je pèse 82 kilos!
Le lendemain soir.
La chatte est navrée à voir... Toute la nuit... tout le jour, elle a

Achetez vos Cadeaux chez

Goodwin's LIMITED

Quelques-uns des Gants à notre Ganterie Parisienne

Gants de chevreau blanc, avec points Paris, coutures superposées, doigts à gousset. En tan, cuir, rouille, africain, gris, noir et blanc. Pointures 5 3-4 à 7 1-4. 2.00

Une autre série avec points brodés, en brun, blanc, noir, tan, cuir, gris, noir et blanc. Pointures 5 3-4 à 7 1-4, 2.00

français, en teintes de castor pâle, tan, brun et 3 nuances de gris... 3.00 à 3.50
Gants de suède castor et rouille... 3.50
— Au rez-de-chaussée

NOTRE GRAND CONCOURS POUR ECOLIERS ET ECOLIERES

UN PRIX DE \$100.

Il ne reste plus que 2 jours

N'oubliez pas que nous n'accepterons aucune réponse reçue après le 12 décembre qui se trouve vendredi. Si vous n'avez pas encore envoyé votre réponse, hâtez-vous donc. Ce prix de \$100 sera accordé à la meilleure phrase pour remplacer celle employée jusqu'à présent:

Faites vos achats chez Goodwin

Envoyez votre réponse ou vos réponses (car vous pouvez suggérer plusieurs phrases si vous le désirez) au

**Bureau de la Publicité
GRANDS MAGASINS GOODWIN
Rue Sainte-Catherine ouest,
Montréal, P. Q.**

GRANDS MAGASINS GOODWIN
Je suggère l'expression suivante:—

Nom

Adresse

Age

Signature d'un parent.

Une route intéressante

La route que suivent les trains du chemin de fer National du Canada entre Montréal et Québec fournit aux voyageurs des vues magnifiques du fleuve St-Laurent et des deux piliers imposants du fameux pont de Québec.

Il y a des trains commodes qui partent de la gare Bonaventure, Montréal, à 9 h. 25 a.m. tous les jours sauf le dimanche, à 10 h. 45 a.m., à 5 h. p.m. à 7 h. p.m. et à 11 h. 30 p.m. tous les jours.

L'on a installé sur le train qui part de Montréal à 5 h. p.m. et sur celui qui part de Québec à 1 h. 20 p.m. un radio qui fournit les nouvelles et les auditions de chaque jour.

Les trains de jour sont pairés de voitures modernes, de wagon-salon et buffet; les trains de nuit ont des wagons-lits-boudoirs à compartiments.

Pour autres renseignements, réserve de places, etc., s'adresser à l'importe quel agent ou au bureau des billets de la ville, du chemin de fer National du Canada, 230, rue

ORPHEUM Dim. après-midi
MAGDELEINE à heures

BRARD

La brillante pianiste française, en récital conjoint avec Mlle Antoinette Halsted

Billets en vente maintenant

St-Jacques, téléphone Main 3620. (réc.)

COMMERCER ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

Table with 2 columns: Item (beurre, fromage, œufs) and Quantity (1924, 1923). Includes sub-section 'LES PRIX DE GROS'.

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Le service statistique de la maison René-T. Leclerc, Inc., nous communique un relevé des emprunts-obligations lancés au Canada du premier au 8 décembre 1924:

Table with 3 columns: L'Etat, Provinces, Municipalités, Sociétés, Chemins de fer. Includes sub-section 'LES CERTIFICATS DU PACIFIQUE CANADIEN'.

Bourse de New-York

Table of stock market prices for various companies like American Beet Sugar, American Bost Magneto, etc.

Obligations du gouvernement canadien

Table of Canadian government bond prices for various denominations.

Obligations recommandées

Table of recommended bonds with columns for Yield, Price, and Maturity.

Cotes hors liste

Table of off-list stock prices for companies like Eastern Engineering, etc.

L'assemblée de l'hôtel Windsor

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie de l'hôtel Windsor, qui devait avoir lieu hier, a été ajournée indéfiniment...

LA MATINÉE A LA BOURSE

LE MONTREAL POWER EST DESCENDU A 148 1/2 — LE CANADA STEAMSHIPS PASSE DE 51 1/2 A 49 — LES DEUX ASBESTOS SONT TRES VIGOUREUX

LES COMPAGNIES INSCRITES A QUEBEC

Québec, 10. — Avec l'autorisation d'acquiescer l'actif de la compagnie de pulpe de Chicoutimi, de la Chicoutimi Port Co., la Cie Générale du Port de Chicoutimi, la Saguenay Pulp and Power Co., la Chicoutimi Freehold Estates Limited, et la Cie Roberval-Saguenay Railway Co., une compagnie qui porte le nom de Québec de Pâtes et Papiers de Québec (Limitée), vient d'être constituée par lettres patentes avec un capital de 75,500,000.

LES GRAINS

Mouvement des navires. La maison Quintal et Cooney, cote, prix vendant à Montréal: BLE No 1, Northern \$1.72, No 2, Northern \$1.68, No 3, Northern \$1.63.

Cours du change

Table of exchange rates for various countries like England, France, Belgium, etc.

Dividendes déclarés

Canadian Iron Foundries — Dividende semestriel régulier de 3 pour cent, sur les actions privilégiées, payable le 15 janvier aux inscrits du 31 décembre.

A WALL STREET

New-York, 10 — En ouverture, ce matin, à Wall Street, la hausse a repris malgré quelques mouvements réactionnaires des pétroles. Ceux-ci ont généralement cédé des fractions de point.

LES FINANCES TURQUES

Constantinople, 19 nov. (par courrier) — La question de l'équilibre budgétaire préoccupe au plus haut point les milieux politiques turcs. Une haute personnalité a exposé son intention de saisir le gouvernement d'un ensemble de propositions susceptibles d'assurer, dans l'avenir, l'équilibre du budget.

Bourse des mines

Table of mining stock prices for companies like Argonaut Gold, Baldwin, etc.

NOUVELLE EMISSION

\$30,000,000 LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE Bons-Certificats Garantis, de fonds d'amortissement, à 20 ans et 4 1/2%

FIDUCIAIRE ET ARCHIVISTE — THE ROYAL TRUST COMPANY

Ces Bons-Certificats seront transférables aux bureaux ou agences de la Compagnie-Archiviste à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Année expirée le 31 décembre 1919

Table showing interest rates for various years from 1919 to 1923.

L'intérêt annuel sur ces Bons-Certificats se monte à \$1,350,000.

Prix: 92.25 et l'intérêt couru. Rendement: 5 1/8%.

Bank of Montreal

Table of bank services and branches for Bank of Montreal, The Royal Bank of Canada, etc.

Les renseignements de cette circulaire s'appuient sur des statistiques officielles et une documentation autorisée qui ont motivé notre achat de ces Bons-Certificats.

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Le Canadien jouera ce soir contre le club Montréal à l'Arena Mont-Royal dans une joute régulière des séries de la Ligue de Hockey Nationale et l'on peut prédire que l'assistance sera très considérable, car tous les fervents du sport du hockey professionnel tiennent à voir nos deux clubs montrealais aux prises pour la première fois et déjà la venue est considérable, la plupart des sièges réservés ayant été vendus ou retenus par les habitués de nos joutes. Quel sera le résultat de cette partie?

Nous ne croyons pas devoir pronostiquer sur le nombre de points qui sera compté et d'ailleurs nous le voudrions que nous ne le pourrions pas, mais cependant qu'il nous soit permis de dire que le Canadien possède le meilleur club et qu'il devrait sortir victorieux. Si nous prenons en considération la valeur individuelle des joueurs de chaque équipe nous voyons que le Bleu Blanc Rouge est supérieur à son adversaire sur toute la ligne. Vezina est sans contredit le meilleur gardien de but du circuit et le gars de Chicoutimi l'emporte haut la main sur Benedict qui est chargé de défendre les filets du club de Cecil Hart. Il est vrai que Clint a joué une belle partie contre les Senators samedi dernier, mais l'ancien porteur de la Ligue Nationale n'est pas régulier dans son jeu et souvent il est forcé de se coucher dans ses buts pour éviter des points tandis que le "Canajen" évite les coups par des moyens plus élégants et plus sûrs.

Sur la défense, Sprague Cleghorn et Billy Coutu, les deux régulateurs, forment un mur presque infranchissable et pour peu qu'ils restent sur la glace ils rendent de précieux services à leur équipe. Cain et Dunc Munro, du Montréal, n'ont pas l'expérience des joueurs du Canadien et malgré toute leur bonne volonté, ils ne peuvent accomplir la même besogne.

Punch Broadbent est un joueur efficace comme centre, mais Howie Morentz l'emporte sur son rival. L'ancien amateur de Stratford est plus rapide, plus beau patineur, manie mieux le bâton et est plus solide que l'ancien égyptier du club Ottawa.

Le trio du Canadien sur la ligne d'avant n'a pas son égal dans la Ligue et il est intéressant de voir Joliat, Boucher et Morentz exécuter leurs séries de combinaisons et ces trois joueurs excellent à tirer avec précision vers les buts ennemis. Lourey et Berlinguette sont de bons patineurs mais ils n'ont pas la même ensemble que les protégés de Léo Dandurand et ils n'ont pas la même résistance que les représentants des champions du monde. Le club Montréal vient, il est vrai, de renouer les services de Reg Noble, joueur de centre et ailier gauche du club Saint-Patrick, mais la présence de ce joueur sur l'alignement de l'équipe de M. James Strachan ce soir ne pourra renforcer de beaucoup la ligne d'attaque du nouveau club montrealais, car il n'aura eu aucune pratique avec ses coéquipiers et l'ensemble fera sûrement défaut.

Le Bleu Blanc Rouge peut avec avantage ou sans trop affaiblir son équipe avoir recours à ses substitués pour remplacer les joueurs réguliers car Mantha et Odie Cleghorn sont des joueurs qui ont fait leurs preuves tandis que Matz est un jeune qui promet beaucoup. Du côté du Montréal, les substitués ne possèdent pas assez d'expérience pour pouvoir être de taille à lutter contre les champions du monde.

C'est pour toutes ces considérations que nous entrevoions une victoire certaine pour le Canadien et nous sommes persuadés que les fervents du hockey partageront notre opinion.

La supériorité du Canadien semble bien établie, mais cependant l'on peut toujours s'attendre à des surprises, car il est souvent arrivé que le meilleur club n'a pas toujours gagné, soit qu'il n'ait pas été en excellent condition ou en ce qui concerne le club qui a été privé de services de son meilleur joueur ou bien que la chance soit du côté du club inférieur.

Quoi qu'il arrive, la joute de ce soir devrait être intéressante et tous les partisans du Canadien devraient être à l'Arena Mont-Royal afin d'encourager l'équipe canadienne-française à la victoire.

X.-E. NARBONNE

Le succès est assuré

Les raquetteurs du National sont d'ores et déjà assurés d'un beau succès pour leur euche du 13 courant, c'est-à-dire samedi prochain. Ils tiennent cependant à ce que le succès soit encore plus complet, à ce qu'ils fassent un appel spécial à tous les membres du National et à tous les amis de l'Association. On sait que le produit de la soirée servira à traverser les premiers frais d'organisation de la saison de raquette.

L'enchère aura lieu à la salle de la païestre, samedi prochain. Un grand nombre de prix seront distribués entre les gagnants des parties de cartes. On peut retenir des billets en s'adressant au contrôle de la païestre, 80, rue Cherrier.

Un programme de 12 combats sera donné par les meilleurs amateurs de Montréal, et des officiels compétents verront à ce que tout se passe dans l'ordre.

Les prix d'admission sont des plus populaires, afin d'accueillir toutes les bourses.

Tournoi de boxe du Richmond

C'est ce soir, que sera donnée la séance de boxe du club Richmond, en la salle Saint-Joseph, 141 rue St-Martin, entre Notre-Dame et la voie du C.N.R.

Un programme de 12 combats sera donné par les meilleurs amateurs de Montréal, et des officiels compétents verront à ce que tout se passe dans l'ordre.

Les prix d'admission sont des plus populaires, afin d'accueillir toutes les bourses.

GIBBONS EST VICTORIEUX CONTRE LE NÈGRE NORFOLK

New-York, 10. — Tommy Gibbons, aspirant au titre de champion du monde des poids-lourds, a remporté une victoire décisive sur Kid Norfolk, boxeur négro de Baltimore, hier soir, dans un combat qui devait être limité à quinze rondes. La bataille ne dura pas jusqu'à la limite du temps car, à la sixième ronde, l'arbitre, voyant l'état piteux dans lequel le négro se trouvait, arrêta le combat et accorda la victoire au boxeur de Saint-Paul.

Treize mille personnes ont été témoin de cette rencontre et le montant total des recettes s'est élevé à \$107,599.00.

Gibbons eut vite fait de réduire son adversaire, lui coupant la figure et ensuite lui appliquant le coup de poing final qui rendit Norfolk trop faible pour continuer la bataille; c'est alors que l'arbitre arrêta le combat et leva le bras de Gibbons pour montrer qu'il était victorieux. Norfolk mordit la poussière trois fois avant la fin du combat. Si l'on excepte un saignement de nez, Gibbons sortit de l'arène aussi frais qu'il y était monté.

Gibbons pesait 174 livres et Norfolk 171 livres.

MONTREAL JOUERA CONTRE LE CANADIEN

CES DEUX CLUBS DE LA N.H.L. SERONT AUX PRISES CE SOIR A L'ARENA MONT-ROYAL — LE ST-PATRICK EST VENDU — REG NOBLE AVEC LE CLUB DE CECIL HART

Trois joutes sont inscrites au programme de ce soir dans le circuit du président Calder: Montréal vs Canadien, à l'Arena Mont-Royal; St-Patrick vs Ottawa, dans la capitale fédérale; Boston à Hamilton.

Les arbitres de ces parties ont été nommés hier, par le président Calder. Le Dr O'Leary officiera à Ottawa; Lou Marsh dirigera la partie de Hamilton; et Cooper Smeaton sera l'arbitre de la joute de l'Arena Mont-Royal.

Voici l'alignement probable des équipes dans la joute locale:

Canadien Montréal
Vezina But Benedict
S. Cleghorn Déf. Cain
Coutu Déf. D. Monroe
Morentz Centre Broadbent
Joliat Avant Berlinguette
Boucher Avant Lourey
Substitués, Canadien: Matz, Mantha et Odie Cleghorn; Montréal, Dinsmore, Scott, G. Munro et Roë Chidley.

LA VENTE DU ST-PATRICK

Toronto, 10.—On rapporte que J. P. Bickle, bien connu dans les cercles miniers, et N. L. Nathanson, de la compagnie Famous Players, ainsi que d'autres ont acheté la franchise du St-Patrick, dans la Ligue de hockey Nationale pour une considération de \$60,000.

Depuis plusieurs années, la franchise du St-Patrick appartenait à Fred Hamby, Charley Querrie et Paul Ciceri.

La rumeur a aussi circulé que les négociations devaient se terminer aujourd'hui.

Le prix de cette transaction, s'il est tel que rapporté, constituerait un record dans le hockey.

On dit que MM. Querrie, Hamby et Ciceri ont acheté la franchise du St-Patrick pour un montant peu élevé il y a quelques années. Depuis, le club a été chancelant.

On dit que M. Querrie restera avec l'équipe et on parle aussi de garder Eddie Powers, le gérant actuel.

On affirme aussi que plusieurs joueurs passeront avec le Saint-Patrick avant longtemps.

CECIL HART ENGAGE NOBLE

M. James Strachan, du club Montréal, nous informe que Cecil Hart avait mis la main sur Reg Noble qu'il a acheté du Saint-Patrick.

Noble est parti hier soir de la Ville Reine avec le gérant du Montréal et il fera la lutte contre le Canadien ce soir à l'Arena Mont-Royal.

Le club anglais a sans doute fait une belle acquisition en Noble, il excelle surtout au centre et il est certain qu'il rendra de gros services aux Marons et Blanc.

LES SERIES DE LA LIGUE DE HOCKEY INDUSTRIELLE

TROIS PARTIES ONT ETE DISPUTÉES HIER SOIR A L'ARENA MONT-ROYAL — CARSTEELE, CRANE ET GOODWINS VICTORIEUX

Les clubs de la Ligue de Hockey Industrielle ont vu venir aux prises hier soir dans les séries régulières et ces joutes ont été gagnées par les clubs Carsteele, Crane et Goodwins qui triomphèrent respectivement des équipes Mont-Royal, Molson et National Breweries. Il était évident que les joueurs n'étaient pas encore en condition mais cependant il nous fait plaisir de noter que ces joutes ont été exemptes de brutalité.

Composition des clubs:

Carsteele, 3 Mt-Royal, 1
Bénaud Fleury
Maloney Déf. Roy
J. Murray Déf. Brody
Lidstone Avant Simpson
L. Murphy Avant Lapointe
Tannahill Avant Thibault
Scrutton Substitués Royer
Lauzon Substitués De Corsey
Lapierre Higgins, Riach

Crane, 5 Molson, 0
Marsden But Beaulac
Black Déf. Latraverse
Bell Déf. Boisselle
McKeistin Avant Laroche
McFetrick Avant Deguire
Nicholson Substitués Larivière
Ellis Substitués Lapierre
Towne Substitués Lachapelle

Nat. Brew., 2 Goodwin's, 2
Norris But. Duke
C. Callan Déf. Penniston
Callaghan Déf. Miller
McGowan Avant Brophy
Neveu Avant Bennett

On endosse l'administration du juge Landis

New-York, 10. — Le conflit qui existait entre le commissaire Landis et le Président Johnson, de la Ligue Américaine, a été résolu hier mais à l'avantage du premier. A l'ouverture de l'assemblée annuelle de la Ligue Nationale, on a adopté des résolutions endossant l'administration du commissaire depuis quatre ans.

Les résolutions approuvant la conduite de M. Landis ne mentionnaient pas le nom de Johnson mais elles s'adressent aux critiques faites par la Ligue Américaine, au sujet de l'affaire Donal-O'Connell.

Le président Heyder a été réélu président. Son terme sera de quatre au lieu de trois ans et on lui a aussi voté une augmentation de salaire.

Maintenant on se demande quelle sera l'attitude de la Ligue Américaine dont l'assemblée s'ouvrira aujourd'hui.

Nos amateurs seniors à l'œuvre jeudi, à l'Arena

LES CLUBS NATIONAL ET STE-ANNE FERONT L'INAUGURATION DES SERIES DE LA LIGUE DE L'EST DU CANADA

Les amateurs du hockey seront conviés jeudi soir à l'inauguration des séries de la Ligue de l'Est du Canada, groupe senior de la O. A. H. A. et nul doute que les nombreux sports se feront.

Les clubs Sainte-Anne et National feront les frais de la joute d'ouverture et l'on s'attend à une joute intéressante et contestée. L'ouverture officielle sera faite par l'échevin Tom O'Connell qui a accepté de mettre la rondelle au jeu. Le président Gendron a nommé le Dr O'Leary, d'Ottawa, pour agir comme arbitre à cette joute qui marquera l'ouverture des séries amateurs seniors.

LES ÉCHECS

Toutes demandes de renseignements ou correspondance, concernant les échecs de ce Devoir, au numéro 115 de la rue St-André, à Montréal.

LA LIGUE D'ÉCHECS

PROCHAINES RENCONTRES

17 déc. Westmount à Ibergville. McGeil à National.

CLASSE C

12 déc. Ibergville à National.

15 déc. Lachine à Westmount.

RENCONTRES PASSES

CLASSE B

NATIONAL vs IBERVILLE

Le 3 décembre, au National eut lieu la rencontre si attendue des Ibergville contre le National. Bien que l'équipe du National fut privée de deux excellents joueurs, MM. Papineau-Couture et J.-C. Paquin, elle n'en fut pas moins une vraie bataille à l'endroit des échecs.

En voici le résultat détaillé:

Ibergville (National) (3/4)
1. W. Décarie 0; W. Manseau, 1;
2. D. Saunders 0; L. Richard 1;
3. E. Bréault 1; D. Beaupré 0;
4. H. Vidal 1/2; J.-A. Beau 1/2;
5. A. Tanguay 1; G. Manseau 0;
6. P. Pron 0; J. Bonin 1;
La Patrie (1) McGill (5)
1. Laeoste 0; Slack 1;
2. R. Rousseau 0; Nadeau 1;
3. J. Chaffoux 0; Kurnier 1;
4. C. Chouquette 0; Lidsky 1;
5. Alon, Estienne 0; Nadeau 0;
6. Gauthier 0; Garminevi 1;
La Patrie (2) National (3)
1. Alon, Bourque 0; Kirkham 1;
2. O.-L. Bourque 1; Kirkham 0;
3. J. Chaffoux 1; G. Gaudet 0;
4. G. Kelly 0; Weschler 1;
5. A. Laeoste 0; Oswald 1;
6. Alb. Bourque 1; Wartelle 1.

CLASSE C

Westmount (2) vs Ibergville (4)
1. Oswald 1; Laperle 1;
2. Mules 1; E. Verdon 0;
3. Baldwin 0; C. Verdon 1;
4. F. McKeeth 0; P. Maranda 1;
5. Dowling 1; C. Brisebois 0;
6. Johnson 0; W. David 1.

CLASSEMENT

CLASSE A

1. National 0/5 0/5 5/1
2. Westmount 0/5 6/5 4/1

CLASSE B

1. National 1/4 4/4 7/8
2. McGill 0/5 5/5 5/3
3. Ibergville 0/5 5/5 5/3
4. La Patrie 1/3 1/3 2/6
5. Westmount 3/8 8/3 2/3

CLASSE C

1. Ibergville 2/6 4/6 6/8
2. Westmount 0/5 4/5 5/3
3. Lachine 0/5 3/5 5/2
4. National 3/3 3/3 3/6

TOURNOI POUR LE CHAMPIONNAT DE WESTMOUNT

Cet important tournoi qui est toujours un des grands événements échiquéens de l'année s'est ouvert samedi dernier, le 7 novembre, avec onze participants, ce qui se fait par un tournoi au Westmount. Se sont inscrits: M. J. Sawyer, le tenant du titre, et M. A. Cartier, G. Falconer, C.-T. Anstey, D.-C. Robertson, G.-E. Kenrick, G. Griffin, S.-B. Wilson, E.-A. Robertson, D.-C. Robertson au repou.

Dr Winfrey et A. Lamothé. Voici le résultat de la première ronde:

Blancs Noirs

A. Cartier 1; D.-C. Robertson 0.
W. Sawyer 0; E.-A. Robertson 1.
S.-B. Wilson, 1/2; A. Lamothé, 1/2.
G. Falconer 1; G. Griffin, 0.
Kenrick 0; J. Sawyer, 0.
C.-T. Anstey au repou.

Toutes les rondes se jouent samedi soir et les parties adjournées doivent être jouées et complétées avant la prochaine ronde. Le caduc de ce tournoi est de 25 coups pour les premières 50 parties, puis 20 coups à l'échec.

RONDE II

Kenrick 0; J. Sawyer 1.
A. Cartier 1; G. Griffin 0.
D. Sawyer 1; G. Falconer 0.
S.-B. Wilson 0; E.-A. Robertson 1.
C.-T. Anstey et A. Lamothé
D.-C. Robertson au repou.

TOURNOI 1924-1925

Chevaliers de Colomb de Lachine

N.	P.	P.C.
1. J.-Réné Roy	12	818
2. G. Gauthier	12	800
3. H. Lamarche	11	4. 739
4. J.-A. Hurlbut	5	2. 714
5. J.-A. Allard	4	2. 668
6. J. Rouleau	4	4/5 653
7. J.-B. Béland	3	3/5 611
8. W. Cardinal	3	6. 600
9. A. Champagne	3	6/5 594
10. P. Monard	3	8/5 581
11. R. Lamarche	4	4. 400
12. J.-C. Thériault	3	9/4 366
13. S. Leduc	3	2/5 269
14. Robert Roy	3	9. 250
15. A. Lavale	3	11. 214
16. P. Béland	3	7. 178
17. Décarie	0	7. 600

TOURNOI CHAMPIONNAT DE LA CLASSE C, DU NATIONAL

1. D. Beupré	6	0
2. J. Bissonnette	6	2
3. J. Bourdon	4	7
4. M. Marchand	4	6
5. M. Bonstetter	7	6
6. L. Genest	3	3
7. Monty	3	3
8. O. Guyot	2	6
9. L. Harvard	1	0
10. A. Blanchard	0	2

TOURNOI HANDICAP DU CERCLE IBERVILLE

1. A. Tanguay	3	0
2. Verdon	3	1/2
3. P. Marchand	3	1/2
4. C. Brisebois	2	1/2
5. H. Vidal	2	1/2
6. E. Brisebois	2	1/2
7. D. Saunders	2	1/2
8. David	1	3
9. E. Larin	1	3
10. L. Prince	1	3
11. Pron	1	3
12. E. Verdon	0	4

COUPE DE LA CLASSE A

M. le notaire René Papineau-Couture, qui, il y a quelques années, avait donné à la Ligue d'Échecs de Montréal une magnifique coupe pour la classe A, vient de renouveler son geste, en donnant une autre superbe coupe pour la classe A, qui ne possédait pas d'emblème représentatif du championnat. M. R. Papineau-Couture a non seulement été généreux, mais aussi un véritable sportif.

M. D.-C. ROBERTSON

Comme M. J. Sawyer, ex-champion canadien, a toujours eu raison de circonstances incontrôlables, dans l'impossibilité de se rendre au Westmount, vendredi dernier, le champion de Montréal, M. D.-C. Robertson, qui, bien qu'il n'ayant pas joué aux échecs dans des parties simultanées, a continué pendant ce temps à gagner à 3/5 points. Ont gagné: MM. Rosemberg, C. Brisebois et Lavallée. A Annulé, M. G. Gaudet. Ont perdus: MM. Soelens, Gardiner et Mules. Cette séance fut donnée en un temps très court.

HONNEUR AU MERITE

Monsieur S.-B. Wilson, président de la Ligue d'Échecs de Montréal et du club de Westmount, en même temps qu'il était vice-président de la Correspondence Chess League of North America, vient d'être élu président de cette très importante association échiquéenne qui couvre le Canada et les États-Unis de ses nombreuses ramifications.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle promotion qui est la récompense méritée des efforts qu'il a faits, durant le passé M. S.-B. Wilson, pour la diffusion du jeu d'échecs.

PARTIE NO 99

DEFENSE CARO-KANN

Jouée lors de la rencontre interclub, classe A, National vs Westmount, le 24 novembre 1924:

J.-B. Harvey Nols
Westmount L. Blanchard
National

1. P4D P4D
2. P4D P4D
3. P4R P4R
4. C2D C2D
5. P4R P4R
6. C2R C2R
7. C3R C3R
8. P4R P4R
9. P4R P4R
10. P4R P4R
11. P4R P4R
12. C3P4 P3C4
13. P4P P4P
14. P4R P4R
15. P4R P4R
16. P4D P4D
17. P4R P4R
18. P4R P4R
19. P4R P4R
20. P4R P4R
21. P4R P4R
22. P4P P4P
23. P4P P4P
24. P4P P4P
25. P4P P4P
26. Abandonnant.

PARTIE NO 100

RUY LOPEZ

Jouée dans la deuxième ronde du tournoi pour le championnat du club Westmount, 6 décembre 1924.

Nous engageons fortement nos lecteurs à remarquer cette partie très mouvementée. Puisque les blancs doivent sacrifier leur dame pour se sauver du mat; puis, second sacrifice, de la qualité. Mais, à force d'audace et de brio dans leur jeu, ils réussissent à sauver la dame des noirs, puis à forcer la partie.

Voici donc le texte de cette partie à remplacements successifs.

Blancs Noirs
A. Cartier G. Griffin
1. P4R P4R
2. P4R P4R
3. P4C P4C
4. P4D P4D
5. P4C P4C
6. P4R P4R
7. P4R P4R
8. P4R P4R
9. P4R P4R
10. P4R P4R
11. P4R P4R
12. P4C P4C
13. P4C P4C
14. P4D P4D
15. P4D P4D
16. P4D P4D
17. P4D P4D
18. P4D P4D
19. P4D P4D
20. P4D P4D
21. P4D P4D
22. P4D P4D
23. P4D P4D
24. P4D P4D
25. P4D P4D
26. P4D P4D
27. P4D P4D
28. P4D P4D
29. P4D P4D
30. P4D P4D
31. P4D P4D
32. P4D P4D
33. P4D P4D
34. P4D P4D
35. P4D P4D
36. P4D P4D
37. P4D P4D
38. P4D P4D
39. P4D P4D
40. P4D P4D
41. P4D P4D
42. P4D P4D
43. P4D P4D
44. P4D P4D
45. P4D P4D
46. P4D P4D
47. P4D P4D
48. P4D P4D
49. P4D P4D
50. P4D P4D
51. P4D P4D
52. P4D P4D
53. P4D P4D
54. P4D P4D
55. P4D P4D
56. P4D P4D
57. P4D P4D
58. P4D P4D
59. P4D P4D
60. P4D P4D
61. P4D P4D
62. P4D P4D
63. P4D P4D
64. P4D P4D
65. P4D P4D
66. P4D P4D
67. P4D P4D
68. P4D P4D
69. P4D P4D
70. P4D P4D
71. P4D P4D
72. P4D P4D
73. P4D P4D
74. P4D P4D
75. P4D P4D
76. P4D P4D
77. P4D P4D
78. P4D P4D
79. P4D P4D
80. P4D P4D
81. P4D P4D
82. P4D P4D
83. P4D P4D
84. P4D P4D
85. P4D P4D
86. P4D P4D
87. P4D P4D
88. P4D P4D
89. P4D P4D
90. P4D P4D
91. P4D P4D
92. P4D P4D
93. P4D P4D
94. P4D P4D
95. P4D P4D
96. P4D P4D
97. P4D P4D
98. P4D P4D
99. P4D P4D
100. P4D P4D

FUMEZ LE TABAC HACHE OGDEN'S

OGDEN'S LIVERPOOL

Service de Trains Par Excellence

Canadian National Railways

Montréal-Toronto — Montréal-Chicago
Dép. Montréal à 10.00 a.m. Dép. Montréal à 10 a.m.
10.00 p.m. et 11.00 p.m. (L'International Limited)
11 p.m. tous les jours.

Montréal-Buffalo — Montréal-London
Dép. Montréal à 10.00 a.m. (L'International Limited) et 11.00 p.m. tous les jours (wagons-lits directs pour Buffalo au train de 11.00 p.m.).
Dép. Montréal à 10 a.m. (L'International Limited) et 11 p.m. tous les jours.

Montréal-Ottawa — Montréal-Cochrane-Winnipeg-Vancouver
Dép. Montréal (Gare Bonaventure) à 8.15 a.m., 4 p.m., 6.40 p.m., 10.15 p.m. tous les jours.
Dép. Montréal à 10.15 p.m. tous les jours pour North Bay, Timmins, Cochrane, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Wagons-observatoire, wagons-salon et wagons-restaurants aux trains de jour; wagons-lits avec salon aux trains de nuit. Des wagons-lits "Club" avec compartiments attachés aux trains de 10 p.m. et 11 p.m. pour Toronto, Hamilton et London.

Pour tous renseignements, réserves de places, s'adresser au BUREAU DES BILLETS EN VILLE 230 rue St-Jacques Tél. Main 3650

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'ÉCHANGES — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES À LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous; 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. À LOUER — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

NAISSANCES, DÉCES, MESSES — 50 sous par insertion.

AVIS LEGAUX — 15 sous la ligne agitée.

REMERCIEMENTS — 50 sous.

CARNET MONTAIGNE, NOTES PERSONNELLES, ETC. — 40 sous par insertion.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE
AUDITEUR ET ADMINISTRATION
Chambre 797, Immeuble "Power"
Rég. Tél. E. 5453 Tél. Main 2385

COMPTABLES

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES INCORPORÉS
(Chartered Accountants)
LaRUE, TRUDEL & PICHÉ
Syndics et Liquidateurs
517, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec: 71, rue Saint-Pierre

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3963-4552 MONTREAL

DENTISTES

Heures de bureau: Tél. Bell Est 2555
9 a.m. à 9 p.m. Rég. St-Louis 6888

Consultez le

DR J.-E. LAMONTAGNE
CHIRURGIEN-DENTISTE
5 bureaux à la disposition de ma nombreuse clientèle
Traitements à domicile
854 EST, ONTARIO - MONTREAL

JEAN-C. MARTINEAU

AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 30, rue Saint-Jacques
Tél. Main 6140 MONTREAL

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCATS
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

W. F. MERCIER, B. A. LL. L.

AVOCAT-PROCUREUR
Étude Mercier, Mergier et Sauvage
718, ST-JACQUES, MAIN 3297
Bureau de soir:
1055, Avenue Papineau, Amherst 2745

RAYMOND-GODIN, B. A. LL. L.

AVOCAT
30, St-Jacques Tél. Main 4062

ARTHUR LARAMEE

AVOCAT
180, rue Saint-Jacques - Montréal
Téléphone: MAIN 2338

PAUL GAUTHIER, B. A., LL. B.

NOTAIRE — C. C. S.
Domicile: 1547, Ste-Catherine Est.
Téléphone: Clerval 8465
866, de Saint-Valier Étude: 5495
Tél. Cal. 5174 Téléphone Est 5495

COLLEGE DE BARBIER

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quez-vous semaines d'apprentissage suffisant. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Maître Barber Collège, 42, St-Laurent.

TRANSDUCTION

Nous faisons toutes traductions anglaises et françaises, rédaction de lettres, adresses, etc. Longue expérience; satisfaction garantie. S'adresser par lettre à Custer 21, Le Devoir, ou par téléphone, Belair 7032F.

A. VERIEPE

A. Veriepe, 291 Ontario est, Montréal — Assurance: Incendie, vie, accidents, maladie, vol, glaces, automobiles, placements financiers, immeubles. Conditions les plus réduites.

TRANSPORT

ADRESSEZ-VOUS à "Blanchard Express" pour votre piano, 60.00; déchargement de chars, démonteur, grande voiture, \$250 l'heure, 2 hommes ou camion. Assurances entières responsabilité. Spécialistes démonteur de camion. Est. 3909.

ENCADREMENT

Cadres, images, miroirs à prix modérés. Encadrement sur commande: une spécialiste, Romeo Wisintainer, 410, avenue du Mont-Royal est. Tél. Belair 2411-J

"LA MONTAGNE DE BOIS" PAR L'ABBE C. RONDEAU

Procurez à votre ami la lecture d'une belle page d'histoire qui a le charme, le pittoresque d'une oeuvre d'imagination. Prix \$1.00.

Un Déjeuner

apprêté avec le Bacon Tranché CONTANT
Rien

LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU LANCE UN APPEL AUX VRAIS PATRIOTES FRANÇAIS

Le président de la Ligue des patriotes veut débarrasser son pays de la menace anarchiste — Seuls les aveugles volontaires peuvent ne pas voir le danger de la situation — Il faut agir immédiatement.

Paris, 10. (S.P.A.) — Le général Edouard de Castelnau, ancien commandant des armées françaises en France et en Belgique et maintenant président de la nouvelle Ligue des Patriotes, a publié hier l'appel suivant: "L'heure est grave. Soudoyé par des étrangers, un certain élément prépare ouvertement l'explosion d'un vaste complot de révolution par la terreur et le massacre, se proposant de condamner la France à l'abominable servitude d'un régime qui provoque en Russie l'anarchie, la ruine et la mort. En face de ce péril nous ne devons pas simplement attendre, temporiser, discuter et critiquer.

SI LE CANADA BÉNÉFICIE DE LA PRÉFÉRENCE IMPÉRIALE

Ottawa, 10. (S.P.C.) — Si le gouvernement anglais donne suite aux résolutions de préférence adoptées à la conférence impériale économique, le Canada bénéficiera surtout de ses exportations de saumon et de homard en boîte, de pommes naturelles, de miel, de fruits secs, de sucre, de tabac et dans une certaine mesure peut-être, de vins du pays.

D'après ces résolutions, les fruits secs entreront en franchise sur le marché britannique tandis que les fruits secs étrangers seront assujettis à un droit de 10 shillings 6 pences les cent livres. Ceci s'applique aux fruits secs que les Dominions produisent.

Petites villes et cathédrales

CAUSERIE DE M. JEAN DESY DE VANT L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES ET LEURS INVITÉS

L'Association des anciens élèves de l'École des Sciences sociales, politiques et économiques recevait hier soir, dans les salons du Cercle Universitaire, les professeurs de l'École et les élèves actuels. A cette occasion M. Jean Desy avait accepté de donner une causerie sur les petites villes de France qu'il a visitées l'été dernier.

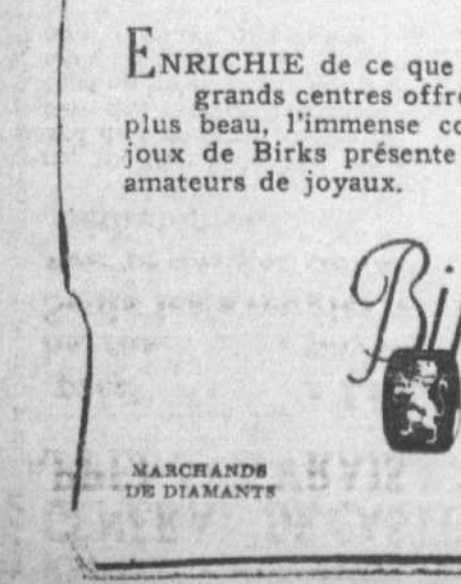
Un bon nombre de dames assistaient à la réception. Après la causerie de M. Desy un goûter a été servi au buffet.

PETITES VILLES, GRANDES CATHÉDRALES

Le conférencier a promené ses auditeurs dans des petites villes de France ordinairement peu fréquentées des touristes, et dont les habitations serrées autour des grandes cathédrales ont conservé quelque chose de l'âme que leur ont communiquées les générations successives d'habitants gaulois, romains, visigoths et francs. Il a montré les influences romaine et byzantine qu'ont subies les architectes des églises d'Angoulême, de Périgueux, de Cahors. La cathédrale Saint-Front de Périgueux est un des édifices les plus étranges et les plus grandioses que possède la France.

Construite selon les principes de l'architecture syrienne, c'est une des premières églises à coupole élevées en Occident. La ville de Limoges, célèbre par ses émaux et ses porcelaines, possède une cathédrale gothique dans le style des églises du Nord. La ville de Cahors, tassée sur des pentes raides qui valaient vers le Lot, est défendue par une ligne de remparts et un admirable pont fortifié. Ce pont est un exemple complet de l'architecture militaire du quatorzième siècle, avec ses arches gothiques, ses piles triangulaires en amont et carrées en aval, ses tours crénelées et munies de portes, et constitue un document historique de premier ordre.

Enrichie de ce que Londres, Paris et autres grands centres offrent de plus nouveau et de plus beau, l'immense collection de bijoux de Birks présente un intérêt unique aux amateurs de bijoux.



ANGLETERRE

Le débat sur le discours du trône

M. MACDONALD DIT QUE LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT BALDWIN TEL QUE TRACÉ PAR LE ROI EST PEU SUBSTANTIEL. — M. LLOYD GEORGE APPUIE SUR LES DETTES INTERNATIONALES. — IL TROUVE QUE LE GOUVERNEMENT A ÉTÉ VITE EN BESOIN D'UN PROPOS DE SINGAPOUR

Londres, 10. (S.P.A.) — Le débat sur le discours du trône, hier, a commencé dès que l'orateur de la Chambre des communes eut pris son siège, c'est-à-dire après que les députés eurent entendu le roi. M. MacDonald a été le premier orateur. Il a attaqué la politique du gouvernement au double point de vue intérieur et extérieur. Il a été particulièrement sarcastique concernant les relations avec la Russie soviétique. Parlant de la composition de la Chambre, il a fait remarquer que les conservateurs ont 400 membres en Chambre lorsqu'ils n'ont obtenu aux dernières élections que 7,500,000 votes tandis qu'avec leurs 5,500,000 votes les travaillistes ne sont représentés que par 150 députés.

M. MacDonald a dit que le discours du roi a été long mais qu'il est peu substantiel. Il a félicité M. Austen Chamberlain d'assister à la réunion du conseil de la S. D. N. et il espère que le ministre des affaires étrangères, lorsqu'il reviendra de Rome, pourra expliquer la position du gouvernement à l'égard du protocole de Genève.

Dans le discours du trône, le gouvernement dit qu'il consultera les Dominions sur ce protocole de sécurité et d'arbitrage. M. MacDonald se demande comment ce sera soumis aux Dominions. Y aura-t-il une conférence spéciale des Dominions? Doit-on prendre pour acquit que cette consultation des Dominions sera tellement retardée qu'il faudra remettre à plus tard une conférence de désarmement qui était prévue pour juin prochain? Il est pourtant de la plus grande importance, a assuré le chef de l'opposition, de se souvenir que cette conférence avait été fixée en juin pour permettre la consultation avec les Dominions; tous les gouvernements admettaient alors que cette période était assez longue pour permettre à l'Empire britannique de se consulter. Si on a l'intention de ne pas accepter ce protocole, par quelle politique le remplacera-t-on? Il est clair qu'on ne peut laisser cette question en suspens.

Devra-t-on revenir aux ententes séparées entre États ou à la politique de groupes d'États contre d'autres groupes? Si telle doit être la politique du gouvernement, nous reviendrons précisément à la situation d'avant-guerre. La paix ne sera plus assurée et il n'y aura plus de coopération complète entre toutes les nations dans les affaires mondiales.

Si on veut que les relations avec l'Égypte soient pacifiques, M. MacDonald dit que quelle que soit l'entente adoptée, le gouvernement égyptien devra l'avoir acceptée. Concernant la question russe, M. MacDonald a rappelé la campagne électorale des conservateurs contre le gouvernement travailliste, alors qu'on montrait tous les travaillistes comme des bolchevistes alliés aux meurtriers de Russie. Mais dès le discours du trône du nouveau gouvernement, celui-ci exprime son désir de continuer les relations suivies avec la Russie.

M. LLOYD GEORGE M. MacDonald a été suivi par M. Lloyd George. Ce dernier s'est particulièrement attaqué au gouvernement parce que le discours du trône ne fait aucune mention des dettes internationales. "Nous avons prêté deux milliards de livres sterling à nos alliés, a-t-il dit, et nous avons dû emprunter un milliard. Si nous n'avions pas dû fournir toutes sortes de produits à nos alliés, nous n'aurions jamais emprunté la plus minime somme. Nous venons donc les intérêts sur un montant total de trois milliards, et cela pour nos alliés durant la dernière guerre. Ces intérêts représentent un montant de 130 millions de livres sterling par année. Près de la moitié de l'impôt sur le revenu sert donc à payer ces intérêts. Je désire savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire à ce sujet. Les États-Unis et la France négocient actuellement à Washington concernant la dette française. On nous-mêmes? Participons-nous à ces négociations? J'ai saisi qu'il n'est guère plaisant de demander à ses amis de rembourser leurs dettes, mais les États-Unis n'ont pas hésité un seul instant pour nous demander de payer les nôtres. Lorsqu'on nous a demandé de payer ces dettes, nous avions deux millions de chômeurs au pays. Nos dépenses de guerre avaient été supérieures à celles de tous les autres pays engagés dans la guerre. D'après une publication financière américaine, nos dépenses ont été dans une proportion de 39.2 p.c. de notre revenu tandis que celles de la France n'ont été que de 25.59 p.c. de ses revenus. Notre pays était le plus imposé au monde. Nous avons donc le droit de savoir si nous continuerons indéfiniment à payer 30 millions par an aux États-Unis et 100 millions au peuple britannique qui a prêté à l'État, tandis que nos alliés ne font aucun effort pour payer leurs dettes. Ou est-ce que le gouvernement a l'intention de faire à ce sujet? Le commerce mondial s'améliore graduellement, quelle part en obtiendrons-nous? Car, pendant que nous devons rencontrer des obligations aussi élevées, nos chances sont réduites d'autant pour participer à la lutte pour le commerce mondial. L'offre que nous avons faite à nos alliés, dans la note Balfour, de payer toutes leurs dettes envers nous s'ils consentaient à se charger de notre dette envers les États-Unis était très généreuse."

Reunion libérale à Toronto

Toronto, 10. (S.P.A.) — Le premier ministre King et plusieurs de ses collègues adresseront la parole à une grande assemblée qui sera tenue lundi soir, le 12 janvier, à l'occasion du congrès annuel de l'Association libérale d'Ontario. La réunion sera présidée par le sénateur Hardy.

M. HERRIOT CRAINT PLUTÔT LES AGISSEMENTS DES RÉACTIONNAIRES

Le président du conseil a déclaré à la Chambre hier que les communistes l'amusaient lorsqu'ils parlent de former un bloc paysan — Le véritable danger vient, dit-il, des menées cléricales.

Paris, 10. (S. P. A.) — M. Herriot a persisté hier soir à ne pas vouloir prendre l'agitation communiste trop au sérieux. Il a déclaré que l'importance du danger avait été grandement exagérée en certains milieux et affirmé que le véritable péril provenait de l'activité des associations réactionnaires et cléricales.

Le président du conseil a fait cette déclaration durant un débat à la Chambre des députés, hier soir. La discussion a été amorcée par une interpellation du député communiste Ernest Lafont au sujet du raid contre les communistes à Bobigny samedi dernier. M. Herriot demanda la discussion immédiate de l'interpellation après la présentation du budget de la guerre par le général Nollet.

"Le communisme ne peut détruire la loi et l'ordre en France," déclara M. Herriot. Les communistes s'amusent lorsqu'ils parlent de former un bloc paysan. "Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de provoquer des désordres peu importants, des rixes et des effusions de sang, qui seront promptement réprimés."

"D'autre part, j'apprends que les réactionnaires sont très actifs. Nous avons la preuve qu'ils préparent une action décisive. Des ordres ont été donnés d'acheter des poignards et des revolvers. Ces attaques trouveront le gouvernement prêt."

Le parti socialiste a fait entendre par la première fois qu'il pouvait abandonner le gouvernement. Durant le débat, M. Combarès-Morel, un des plus influents des 105 députés socialistes, se leva et dit: "Si vous insistez pour combattre le communisme par la force des armes, vous vous séparez du parti socialiste."

Le député conseilla au gouvernement d'accorder aux ouvriers des réformes sociales, au lieu d'envoyer la police pour les expulser. Les socialistes ont voté en bloc pour le gouvernement depuis que la Chambre actuelle siège. Le dernier vote de confiance strictement de parti fut donné le 28 novembre. Le gouvernement obtint 289 voix contre 246 pour l'opposition.

ILS DEVRONT PARLER LE FRANÇAIS

AVIS DE RESOLUTION DE M. P. A. SÉGUIN — LES EXAMENS DES FONCTIONNAIRES PUBLICS

Ottawa, 10. (D.N.C.) — M. P. A. Séguin, député de l'Association, vient d'être élu à la Chambre, une résolution intéressante. Elle est à l'effet que les fonctionnaires publics devraient connaître les deux langues officielles du pays et que le français devrait être un des sujets obligatoires dans l'examen qui précède l'entrée dans le service civil. Elle recommande aussi au gouvernement de donner un salaire plus élevé aux fonctionnaires publics bilingues et de ne choisir les fonctionnaires supérieurs qu'au sein de ceux qui parlent les deux langues.

M. Séguin a déjà inscrit cette résolution au feuilleton, à la fin de la dernière session comme il l'a présentée de bonne heure, cette année, il n'y a pas de raisons pour que le parlement ne l'adapte pas.

Où passerez-vous la Noël?

Dans tout le cycle de l'année, il n'y a pas d'époque qui rallie les familles comme celle de Noël. Fussiez-vous à l'autre bout du monde, vous souhaiteriez vous trouver chez vous à Noël et, si la chose vous était possible, vous y seriez, à temps juste, quand les facilités de voyage étaient limitées. L'on marchait de longs milles et l'on s'imposait de grandes fatigues pour se trouver avec les amis et les êtres chers le jour de Noël. Aujourd'hui c'est bien différent. Le chemin de fer moderne vous permet de traverser confortablement le continent en quelques jours. Cette année, le trafic promet d'être intense comme d'habitude à Noël et au Jour de l'An, tant pour le nord et le sud que pour l'est et l'ouest, et le chemin de fer National du Canada est à prendre d'avance ses mesures pour que vous puissiez atteindre votre lieu de destination avec le plus de confort et de rapidité possible.

Toute personne désireuse de payer les frais de voyages de parents ou d'amis de n'importe quel endroit n'a qu'à verser le montant entre les mains du plus proche agent du chemin de fer; notre représentant fera parvenir le billet sans autres frais, en quelques heures, à l'endroit indiqué. Pour votre voyage de Noël de cette année, prenez le chemin de fer National du Canada.

Les voyageurs serviront leurs meilleurs intérêts en achetant leurs billets de bonne heure. Adressez vos souhaits des fêtes par les télégrammes du Canadian National. Expédiez vos cadeaux des fêtes par les messageries du Canadian National. (ré.)

Faveur spéciale aux paroissiens de St-Roch

Québec, 10. (D.N.C.) — Sa Sainteté Pie XI vient d'envoyer une bénédiction apostolique aux paroissiens de Saint-Roch qui viennent de souscrire, en une semaine, la somme de \$85,000 pour terminer la construction de leur église. S. E. le Cardinal Bégin a également félicité ces paroissiens dans une lettre qu'il a écrite à leur curé Mgr R. Lagaveux, P. D.

Les paroissiens de Saint-Roch veulent atteindre la somme de \$100,000 et il est fort probable que ce montant sera atteint aujourd'hui même, dernière journée de la campagne de souscription.

Acquittement des gardes

Le juge Cusson a acquitté les gardes de la prison de Bordeaux accusés d'avoir aidé Serafini à s'évader. Le procureur de la couronne a déclaré qu'il n'avait pas de preuve suffisante à offrir contre les prévenus.

Advertisement for Dupuis Frères featuring 'Coupons de Soie' and 'Coupons d'Etottes' with various fabric offers and prices.

Nous nous préparons à célébrer bientôt l'anniversaire de l'inauguration de nos magasins agrandis. Toute notre organisation est à l'oeuvre pour faire de cet événement une célébration vraiment remarquable et dont on se souviendra.

Advertisement for 'Le cirque et le château du Père Noël' and 'A la Ville des Jouets' with product listings and prices.

Advertisement for 'Robes pour Filettes' featuring a dress illustration and pricing information.

Advertisement for 'Radio à Termes Faciles' with details on receiver models and prices.

Advertisement for 'Mitaines' and 'Gantelets' with various styles and prices.

Advertisement for 'Bas Golf' and 'Tuques' with product descriptions and prices.

Advertisement for 'Bottines pour Fillettes' with details on shoe styles and prices.

Advertisement for 'Bottines à Patins' and 'Toboggan en Merisier' with product details and prices.

Advertisement for Dupuis Frères 'LE MAGASIN DU PEUPLE' with contact information.

Advertisement for 'Le Cigare qui Plait' featuring OVIDO brand cigars and a large illustration of a pack.

LA QUESTION EGYPTIENNE M. Lloyd George approuve le